

amira amélioration des méthodes d'investigation
et de recherche appliquées au développement

brochure n° 51

**population et emploi non structuré
en Côte d'Ivoire**

**estimation de l'emploi dans les différents types d'activité
d'après les statistiques démographiques**

par Xavier OUDIN

Paris, juin 1986

**POPULATION ET EMPLOI NON STRUCTURÉ
EN CÔTE D'IVOIRE**

Estimation de l'emploi dans les différents types d'activité
d'après les statistiques démographiques

juin 1986

Xavier OUDIN

S O M M A I R E

INTRODUCTION

1. Croissance démographique et secteur non structuré	2
2. Définition et typologie des activités non structurées	3
2.1. La distinction entre secteur structuré et secteur non structuré	4
2.2. Les activités non structurées	5
3. Mesure de l'emploi non structuré par les statistiques démographiques	8
3.1. Intérêt des statistiques démographiques	8
3.2. Les étapes de l'étude de la population et de l'emploi	10
4. Principaux résultats	11

1. LA POPULATION ET L'ACTIVITE EN COTE D'IVOIRE

1.1. La population de Côte d'Ivoire	13
1.1.1. Sources	13
1.1.2. Erreurs et ajustements	15
1.1.3. Principales caractéristiques de la population	17
1.1.4. Evolution de la population	20
1.2. La notion d'activité et ses déterminants	23
1.2.1. Activité, emploi et secteur non structuré	23
1.2.2. La mesure de l'activité	25
1.3. L'enregistrement de l'activité en Côte d'Ivoire	27
1.3.1. Le type d'activité	27
1.3.2. L'activité des femmes et les actives marginales	28
1.3.3. L'activité des enfants	29
1.4. La population active de Côte d'Ivoire	30

2. L'EMPLOI EN COTE D'IVOIRE

2.1. Le chômage	32
2.1.1. La mesure du chômage	32
2.1.2. Le chômage en Côte d'Ivoire	34
2.2. L'occupation	37
2.2.1. Les actifs agricoles	37
2.2.2. La population occupée non agricole en 1975 et 1980	40
2.3. Structure de l'emploi non agricole	42
2.3.1. Professions et situations dans la profession	42
2.3.2. Les catégories d'emploi	46
2.3.3. Bilan de l'emploi non agricole d'après les données démographiques	47
2.4. L'emploi par types d'activité	49
2.4.1. L'emploi d'après les statistiques d'établissements	49
2.4.2. L'emploi dans le secteur intermédiaire	50
2.4.3. L'emploi dans les activités non structurées	51
2.5. Bilan général de l'emploi	53
2.5.1. Bilan de l'emploi en 1975	53
2.5.2. Bilan de l'emploi en 1980	55
2.5.3. Evolution de l'emploi depuis 1975	55

ANNEXE

1- Données démographiques supplémentaires sur l'activité	58
2- Précisions sur les calculs à partir des données démographiques	60

BIBLIOGRAPHIE

66

INTRODUCTION

Alors que la Côte d'Ivoire est un terrain d'étude privilégié du secteur non structuré (ou du secteur informel), aussi bien de la part de chercheurs qu'à l'initiative d'instances gouvernementales, on connaît mal l'importance de ce secteur à l'échelle nationale, pas plus que les tendances de son évolution. Notre objectif est de combler partiellement cette lacune, c'est-à-dire de proposer une estimation de l'importance du secteur non structuré dans l'économie ivoirienne. Partiel, ce travail l'est à plusieurs titres: tout d'abord, nous avons dû nous contenter d'estimations de l'emploi, les données sur la production et les revenus étant trop rares pour que l'on puisse en tirer une synthèse; d'autre part, nous n'avons mesuré l'emploi et son évolution qu'en 1975 et 1980, afin de ne pas nous éloigner des dates de collecte de données; enfin, les sources utilisées et la présentation adoptée nous ont conduit à proposer des estimations plutôt que des données brutes sujettes à caution; bien que ce choix soit destiné à mieux rendre compte de la réalité, il va de soi que ces estimations restent forcément aléatoires, et qu'il s'agit-là d'une limite à cette étude.

1. Croissance démographique et secteur non structuré

L'intérêt pour le secteur non structuré et l'apparition même de ce concept dans les années 1970 sont directement liés aux interrogations que suscite la croissance urbaine dans les pays en voie de développement. Le lien entre croissance démographique et secteur non structuré se trouve en général dans l'évaluation de l'offre de travail dans les villes, évaluation qui dépend des données sur la population et qui influe directement sur le volume de l'emploi non structuré. Si cette relation peut paraître évidente, sa mesure est délicate et est rarement poussée très loin, en dépit de son utilité, notamment pour la prévision de l'offre de travail.

Malgré l'intérêt porté sur les problèmes de population dans le Tiers-Monde, la relation entre population et développement n'est pas encore éclaircie. On admet en général que la croissance de la population n'a pas à long terme un effet défavorable sur la croissance du revenu per capita. Mais si les modèles malthusiens ont été progressivement abandonnés pour les pays occidentaux, ils sont encore fréquemment évoqués à propos des pays du Tiers-Monde.

Ainsi, les prévisions d'emplois en Côte d'Ivoire sont-elles très pessimistes, la croissance du secteur moderne étant tout à fait insuffisante pour absorber la force de travail qui migre régulièrement vers les villes. Il s'ensuit un "excédent de main-d'œuvre" qui, de zéro en 1975 (date de départ des projections de population) passe à 223.000 en 1980 et 432.000 en 1985 (soit respectivement 20 % et 27 % de la population active urbaine, d'après l'analyse du Plan). La croissance du "secteur artisanal et traditionnel" qui, dans l'esprit des planificateurs, est dépendante de celle du secteur moderne (et des revenus que ce dernier distribue) ne contribue qu'à atténuer la croissance de l'excédent, sans l'en empêcher.

Il est certain que le développement des activités non structurées est directement lié à la croissance de la population. Les statistiques et les prévisions démographiques sont donc essentielles pour leur étude, et il est légitime d'évaluer les effectifs employés dans des activités non structurées par la différence entre la population active et les emplois du secteur moderne (nous verrons plus loin qu'il est préférable d'affiner un tel calcul; le principe reste toutefois le même).

La force de travail est le seul facteur sur lequel on puisse faire des prévisions raisonnables de l'évolution des activités non structurées. En effet, on ne dispose pas de données sur le capital, l'investissement ou les ressources financières de ces activités.

2. Définition et typologie des activités non structurées

Nous ne présenterons ici une définition des activités non structurées que pour la compréhension de la suite de ce travail, sans nous étendre sur les débats qu'engendre inévitablement cette question. Sont appelées "non structurées" toutes les activités économiques non agricoles qui ne sont pas prises en compte habituellement par les organes de l'Etat (nous dirons que ces activités ne sont pas "enregistrées"). Plutôt qu'une définition, il s'agit-là d'une limitation du champ de l'étude. Les activités non structurées ne sont pas à proprement parler définies, mais seulement circonscrites.

Une telle approche aboutit à inclure dans le secteur non structuré de nombreuses formes d'activité. L'étape qui suit la définition consiste à différencier des types d'activité qui soient plus homogènes au regard de certains critères. Nous proposons donc une typologie des activités auxquelles nous ferons correspondre plus loin des estimations d'emplois.

2.1. La distinction entre secteur structuré et secteur non structuré

Les activités structurées sont celles qui sont "enregistrées" par la Puissance Publique. On peut certes dénombrer plusieurs modalités d'enregistrement: inscription au Registre du Commerce, déclaration par l'entreprise des employés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, inscription à la Chambre d'Industrie ou de Commerce etc.. La meilleure modalité d'enregistrement nous semble être en Côte d'Ivoire la déclaration d'activité auprès de la Direction Générale des Impôts, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un acte volontaire d'adhésion aux normes définies par l'Etat, normes qui caractérisent la société dite moderne. Ensuite, cette déclaration est un préalable à d'autres obligations (qui, elles, ne sont pas forcément respectées) et inclut donc la plupart des autres modalités d'enregistrement. Sur un plan pratique, cette modalité est simple à connaître (par le fichier-répertoire des entreprises de la Direction de la Statistique, issu du fichier des entreprises contribuable), et ne souffre quasiment pas d'exceptions. De plus, elle a le mérite d'être claire: une entreprise est enregistrée ou ne l'est pas. Cette correspondance entre aspect conceptuel et aspect pratique de l'enregistrement tel que nous l'avons défini ici doit être soulignée: l'enregistrement d'une entreprise ne dépend pas seulement de l'état des services statistiques ou fiscaux; il résume également un comportement de l'entrepreneur vis-à-vis d'un système de valeurs.

Une telle délimitation des activités structurées est plus large que celle du secteur moderne généralement retenue en Côte d'Ivoire. En effet, dans la plupart des études et publications, celui-ci comprend les entreprises qui tiennent une comptabilité selon les normes du Plan Comptable Ivoirien (Normal ou Simplifié). Ces entreprises sont décrites dans les Centrales de Bilans, document publié annuellement par le Ministère de l'Economie et des Finances. Ce sont les comptes de ces entreprises qui servent à l'élaboration des comptes nationaux. Le secteur moderne *stricto sensu* ainsi défini comprend en 1982 environ 2500 entreprises, dont les plus importantes de Côte d'Ivoire.

Le nombre d'entreprises enregistrées étant de 16000 en 1982, cela signifie que 13500 entreprises ne sont pas incluses en général dans le secteur moderne. Nous parlerons à leur sujet de "secteur intermédiaire".

Le terme intermédiaire est employé ici dans un sens tout à fait neutre, et ne sous-entend pas une position de ce secteur dans un hypothétique modèle économique. Les entreprises qui le composent sont dans une position intermédiaire pour ce qui est du critère que nous avons retenu, à savoir l'enregistrement. En effet, ces entreprises satisfont à une obligation (la déclaration d'activité auprès de l'Administration, ce qui implique en général l'assujettissement à la patente), mais ne respectent pas les règles de comptabilité. En fait, une étude plus précise montrerait que ces entreprises sont intermédiaires

au regard d'autres critères; la taille, tout d'abord (le secteur intermédiaire comprend surtout des Petites et Moyennes Entreprises), mais aussi la part des salariés dans la main-d'œuvre (le salariat y est dominant, ce qui n'exclut pas l'emploi d'apprentis et d'aides familiaux dans des proportions non négligeables), les diverses caractéristiques d'organisation, le comportement de l'entrepreneur etc.. Toutefois, on prendra garde au fait que ces caractéristiques ne sont que des valeurs moyennes, et en aucun cas des critères qui définissent le secteur intermédiaire. Par exemple, la plupart des entreprises de ce secteur ont moins de 50 employés (la moyenne se situerait aux environs de 10 dans les branches de l'industrie). Mais l'on trouvera également de nombreuses entreprises de petite taille dans le secteur moderne, et aussi (quoique plus rarement) des entreprises qui emploient une main-d'œuvre nombreuse, dans le secteur intermédiaire et même parfois dans le secteur non structuré.

La définition d'un secteur intermédiaire en Côte d'Ivoire permet enfin de présenter des données cohérentes sur l'emploi. Il était à l'évidence impossible de classer dans le "secteur informel" toutes les entreprises qui ne tiennent pas une comptabilité légale, ni d'intégrer dans le secteur moderne quantité d'entreprises qui ne sont pas connues de la Comptabilité Nationale. Il permet de définir un secteur moderne d'une part, un secteur non structuré d'autre part, qui correspondent à peu près à ce qui est décrit dans des travaux monographiques ou les études économiques sur l'un ou l'autre secteur.

2.2. Les activités non structurées

Les activités non structurées sont définies comme les activités non déclarées à la Direction Générale des Impôts. Théoriquement, seules les activités dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2 millions de francs CFA sont dispensées de cette déclaration. En fait, ces activités ne tenant en général pas de comptabilité, il est impossible de savoir quel est leur chiffre d'affaires, et les enquêtes disponibles montrent que ce plafond est bien souvent dépassé. Les inspecteurs des Impôts s'en remettent à d'autres critères qui sont l'importance du stock pour les commerces, ou la valeur supposée de l'outillage et du stock de matières premières pour les entreprises artisanales. On constate donc que le critère d'enregistrement correspond *grasso modo* à une caractéristique de taille, mais qu'il reste délicat de définir le secteur non structuré à l'aide d'un seul critère de taille (il faudrait au moins pour cela disposer des informations nécessaires).

Certaines activités non structurées, non enregistrées, sont toutefois soumises à un impôt municipal que l'on appelle communément la "patente municipale", qui est une taxe forfaitaire des artisans et petits commerçants. Cette taxe est prélevée par les communes, le plus souvent mensuellement. Les

activités non structurées ne sont donc pas exemptes d'impôts comme on le pense parfois (les activités sur marchés et parfois les activités de rues acquittent également des taxes de place). Il peut même être plus intéressant pour un artisan de déclarer son activité à la Direction Générale des Impôts, que d'acquitter les taxes municipales. En effet, les tarifs minimaux de la patente par voie de rôle sont inférieurs au montant des taxes municipales (mais se règlent en une ou deux fois par année).

Les activités ainsi taxées sont celles qui sont exercées dans un local, et qui sont relativement stables. Du moins, l'exercice de l'activité nécessite-t-il ces deux conditions. Le local est signalé par une enseigne, quand l'activité n'est pas visible de l'extérieur. Cette "publicité" est nécessaire à une bonne marche des affaires. L'existence d'un local signifie également que les outils ou le stock restent là en permanence, ce qui dénote une certaine importance du capital; en ce sens, le local résume diverses caractéristiques qui distinguent les ateliers d'artisans et petits commerces des activités de rues ou itinérantes.

C'est cette forme d'activité non structurée qui a été le plus étudiée en Côte d'Ivoire: ce sont les établissements non structurés de tailleurs, menuisiers, garagistes, etc... Pourtant, elle n'est qu'une composante de l'ensemble des activités non structurées, et ce n'est pas la plus importante du point de vue de l'emploi, comme on le constatera plus loin. Il n'est pas légitime d'extrapoler à l'ensemble du secteur non structuré des "lois" qui n'auraient été reconnues que par l'observation d'une partie d'entre elles.

Les activités de rues et sur les marchés sont certainement celles qui emploient le plus de personnes dans les villes ivoiriennes comme dans le reste de l'Afrique. Leur croissance nous semble directement liée à la croissance de la population active urbaine. Les activités de rues sont exercées hors de tout local (tel qu'il est défini ci-dessus), ce qui induit donc un équipement minime, qui peut être déménagé matins et soirs. Certaines de ces activités sont stables: tel tablier, telle vendeuse de plats préparés occuperont la même place l'année longue. D'autres sont itinérantes: colporteurs, tailleurs ambulants etc...

On peut mettre à part les activités exercées sur les marchés, aussi bien pour des raisons de méthodes de collecte ou de disponibilité des données quantitatives, que pour des objectifs d'analyse: la fonction des marchés dans les villes, leur ancienneté en Afrique, l'attitude des pouvoirs publics à leur égard en sont autant de raisons. Il demeure toutefois une difficulté pour le statisticien: les activités sur les marchés sont souvent des secondes activités d'agriculteurs, marchands etc., et, de plus, l'effectif recensé sur les marchés varie d'un jour à l'autre. Ces considérations concernent surtout les villes secondaires; à Abidjan, on peut penser que l'effectif est stable, puisqu'il n'y a pas de jour de grand marché. En tenant compte de ces réserves, nous utiliserons les données du recensement des activités de 1976 qui fournissent un

ordre de grandeur du nombre de personnes employées sur des marchés.

Toutes les activités précédemment décrites sont visibles et généralement dénombrées dans les recensement spécialisés. Mais elles ne couvrent pas toute la sphère de l'économie non structurée. Une part non négligeable de l'économie non structurée se situe en effet dans les domiciles. Il ne s'agit pas d'une forme d'activité isolée; on ne pourrait comprendre les circuits de l'économie nationale sans prendre en compte ce type d'activité. Par exemple, la production d'attiéké (semoule de manioc) est réalisée le plus souvent par des femmes chez elles, avant d'être commercialisée (c'est un maillon essentiel entre la production et la consommation du manioc). De multiples productions ou prestations de services appartiennent à ce type d'activité, souvent en concurrence avec les autres types et même avec le secteur moderne.

Il n'est pas possible de dénombrer les actifs qui exercent principalement à domicile, ni même l'importance de cette forme d'activité dans l'économie (l'Enquête Budget-Consommation pourrait nous y aider). Là encore, le phénomène de la pluri-activité interdit des statistiques précises.

Pour être complet dans la description de l'économie nationale, il faudrait inclure l'auto-production, l'économie non monétaire ainsi que les activités clandestines. Nous cantonnant ici dans une description de l'emploi en Côte d'Ivoire, nous n'insisterons pas sur ces formes d'activité. Signalons cependant que les activités clandestines, les vols, les rackets etc. sont plutôt des parasites de l'économie moderne qu'une composante des activités non structurées. Si ces dernières ne sont pas enregistrées, cela ne signifie pas qu'elles soient illégales.

Cette description des formes d'activité et des critères qui les différencient concerne les villes. Les activités non structurées en milieu rural forment un type d'activité à part. La distinction entre activités "localisées", activités de rues, sur les marchés ou à domicile n'y a pas de sens, puisque bien souvent, les activités non structurées en milieu rural sont tout cela à la fois. De plus, leur lien avec le monde agricole (qui fait que très souvent, agriculture et artisanat ou commerce sont exercés par les mêmes personnes) et leur fonction au sein du monde rural leur confèrent une indéniable originalité par rapport aux activités non structurées des villes. Leur importance est le plus souvent sous-estimée (quoiqu'en Côte d'Ivoire, le Gouvernement ait toujours porté une attention particulière à l'artisanat rural) bien qu'elles jouent un rôle important pour l'approvisionnement des villes. Les statistiques d'emplois que nous proposons nous donnent un nombre assez élevé d'emplois dans ces activités.

Il ne faut pas interpréter cette typologie de manière trop rigide. La distinction entre diverses formes d'activités que nous proposons ici permettra de mieux comprendre la présentation de l'emploi qui suit, et de relativiser certaines données concernant les activités non structurées en Côte d'Ivoire.

Nous résumons la typologie dans le tableau ci-dessous.

Typologie des activités en Côte d'Ivoire

Type	Enregistrement	Sous-catégories	Critères	Comptabilité
Secteur moderne (au sens strict)	Impôt: patente et bénéfices	-Grandes entreprises -PME "modernes"	+ de 50 salariés 50 sal. et moins	Plan comptable "normal" ou simpl.
Secteur intermédiaire	Impôt: patente et forfait	PME "intermédiaires" et "gros" artisans	(nombre et déclara- tion des salariés)	Autres formes non officielles
Activités non structurées	Impôt: patente municipale (lié au local)	• localisées (ateliers, petits commerces...)	selon le type de local ou le milieu	Rudimentaire ou pas de comptabilité
	Impôt: taxe de place ou aucun impôt	non localisées • rues, itinérantes • marchés		Aucune comptabilité
	Aucun enregistrement	• à domicile • rurales		
Domestiques				
Activités non monétaires (auto-production, dons, troc etc...)				
Activités clandestines	Illégales			

3. Mesure de l'emploi non structuré par les statistiques démographiques

3.1. Intérêt des statistiques démographiques

Les progrès réalisés dans la connaissance du secteur non structuré grâce à des enquêtes auprès d'échantillons d'établissements ou des études monographiques occultent quelque peu l'intérêt que peut représenter l'étude des statistiques démographiques. Pourtant, en dépit de leur difficulté d'utilisation, elles restent la seule source pour élaborer des projections d'emploi dans les activités non structurées et elles fournissent un cadre plus sûr pour la prévision que la plupart des projections d'autres variables, comme l'investissement ou la production.

L'utilisation des statistiques démographiques pour évaluer l'emploi non structuré peut se faire de deux manières: soit en comptant tout simplement les

non salariés, soit en déduisant de la population occupée les effectifs employés dans le secteur moderne, sans tenir compte du statut (technique du solde). Mais dans les deux cas, l'intérêt des statistiques démographiques est en général contesté en raison de leur imprécision et de l'inadéquation des catégories et concepts utilisés à l'objet de la recherche.

La technique du solde, qui consiste à défalquer de la population occupée les emplois dénombrés par les statistiques d'entreprises modernes, est contestée, non seulement pour ces raisons, mais aussi parce que les résultats obtenus sont très supérieurs aux estimations de l'emploi à partir des statistiques d'établissements non structurés. Ces statistiques, lorsqu'elles existent, dénombrent relativement peu d'emplois, car, sauf dans les enquêtes très précises, elles ne comptent que l'effectif permanent et présent à un moment donné, quand elles ne se contentent pas seulement des déclarations du responsable de l'établissement. La plupart de ces enquêtes ont eu pour champ d'investigation le monde des petits ateliers artisanaux naguère ignorés des statistiques et de la Comptabilité Nationale. Or, l'emploi dans les établissements non structurés ne constitue qu'une minorité des emplois effectifs situés hors du secteur moderne. Il n'y a donc aucune raison de passer sous silence la majorité des emplois non structurés. Le plus souvent, ces emplois ne peuvent être connus que par des enquêtes auprès de ménages, et quantifiés que grâce aux statistiques démographiques.

Pourtant, ces raisons ne sont pas suffisantes pour expliquer l'importance du solde, et même si la population réellement occupée est surestimée (mais c'est en général l'inverse qui se produit), la question demeure de savoir quelles sont les occupations (et les revenus) de tous ces actifs qui ne sont pas comptés dans le secteur moderne. On ne peut écarter simplement ce trop plein de main-d'œuvre en déclarant qu'il s'agit de chômeurs déguisés ou, plus pudiquement, d'un "excédent de main-d'œuvre", comme c'est le cas dans le Plan ivoirien.

Malgré l'insuffisance statistique et conceptuelle, la question de l'occupation de la population hors du secteur moderne et hors des établissements non structurés (localisés) reste donc posée. On ne peut l'ignorer sous prétexte qu'on ne dispose pas de données statistiques. Afin de prendre en compte tous les aspects des activités non structurées, mais aussi du secteur moderne, en ce qui concerne l'emploi, il est obligatoire de se référer aux statistiques de population.

3.2. Les étapes de l'étude de la population et de l'emploi

La première étape consiste à s'interroger sur la validité des sources utilisées, recensements ou enquêtes démographiques, ainsi que sur la comparabilité de leurs résultats dans le temps. Etant donné les erreurs qui caractérisent les statistiques démographiques en Côte d'Ivoire, cette phase, bien que fastidieuse, est malheureusement indispensable, si l'on veut par la suite proposer des estimations cohérentes de l'emploi.

L'étude de l'activité n'a de sens que si les caractéristiques de sexe, d'âge et de milieu de la population sont correctes. Le Plan utilise des données ajustées de la population répartie par âges, mais les planificateurs n'ont pas tenu compte des ajustements opérés par les démographes pour le calcul de la population active et de l'emploi. Il y a donc incohérence entre les statistiques d'emploi et les statistiques démographiques ajustées.

Une approche globale de l'emploi nécessite une étude précise de la population active et de ses composantes, avec une vision critique des concepts utilisés pour décrire l'activité, ainsi que des résultats quantitatifs auxquels ils aboutissent. La structure de cette population par âges, sexes, milieux (rural ou urbain) et par tout autre caractère qui peut avoir une influence sur le volume de la population active, doit être étudiée en premier lieu.

Dans une optique de planification et de prévision de l'emploi, c'est en effet l'évolution de ces caractères de la population qui risque d'influencer le plus le volume de l'emploi global, et partant, de l'emploi non structuré. De plus, alors que la projection des taux d'activité reste toujours aléatoire, la structure de la population répond à des tendances lourdes, qui peuvent être projetées facilement à moyen terme. Toute erreur sur la population active se répercute sur l'estimation de l'emploi non structuré. C'est pourquoi il faut être vigilant quant aux modalités de saisie et d'enregistrement de l'activité dans les recensements démographiques.

Nous raisonnerons pour notre part sur une population active ajustée, cohérente avec les données ajustées de l'ensemble de la population.

Dans l'étape suivante, nous nous pencherons sur l'occupation de cette population, en commençant par l'étude du chômage. Il est nécessaire de regarder de très près si les taux de chômage enregistrés dans les statistiques démographiques sont significatifs. Puis nous distinguerons les occupés agricoles des occupés non agricoles. A la fin de cette étape, nous disposerons donc du cadre dans lequel nous pourrions étudier l'emploi non structuré non agricole.

Les variables les plus importantes pour l'étude de l'emploi sont la profession et la situation dans la profession. Là encore, il faut s'interroger sur la validité des concepts et nomenclatures utilisés afin d'éviter des interprétations erronées. Nous définirons les catégories d'emploi à l'aide de ces variables qui nous permettront, dans l'étape ultérieure, de procéder à la

comparaison des statistiques démographiques et des statistiques d'emploi d'entreprises.

Si la technique du solde est contestable, c'est le plus souvent parce que l'on compare des données qui ne sont pas comparables entre elles. Cela n'a pas grand sens en effet de comparer l'ensemble de la population active avec les emplois du secteur moderne. Nous ne rapprocherons ici les données sur l'emploi moderne que d'une partie de la population occupée, préalablement définie afin de rendre cette comparaison possible. Le premier solde ainsi obtenu fait apparaître les effectifs de ce que nous avons défini comme le "secteur intermédiaire". La même opération sera menée pour l'emploi non structuré, à partir d'autres catégories de la population active, et nous permettra d'estimer l'importance de l'emploi hors établissements. L'emploi dans les activités non structurées n'est donc pas le simple solde entre la population occupée non agricole et l'emploi du secteur moderne, mais le produit d'opérations plus précises.

Il sera possible en conclusion de présenter un bilan global de l'emploi en Côte d'Ivoire, qui fasse apparaître l'importance de l'emploi dans les différents types d'activités.

4. Principaux résultats

Nous n'avons appliqué ces calculs que pour la période 1975-1980, puisque nous ne disposons pas de données démographiques plus récentes. Toutefois, les projections de population au-delà de 1980 et les statistiques d'entreprises modernes disponibles depuis cette date permettent de conclure sans aucun doute à une accélération de la croissance de l'emploi dans les activités non structurées urbaines. Une telle tendance devrait se poursuivre au moins jusqu'en l'an 2000.

La période 1975-1980 est un période de croissance rapide du secteur moderne, et la part des salariés dans la population occupée non agricole a légèrement augmenté. Malgré cela, sur 364.000 nouveaux emplois non agricoles créés pendant cette période, le secteur moderne *stricto sensu* et l'Administration n'en ont absorbé que 109.000, soit 30%. Mais nous ne pouvons en conclure que tout le reste soit constitué d'emplois des activités structurées. C'est en effet l'un des enseignements de cette approche que d'avoir mis à jour un "secteur intermédiaire" généralement ignoré des statistiques, ce qui avait pour conséquence de fausser la représentation de la réalité, par gonflement du "solde". Le secteur intermédiaire semble assez dynamique et serait responsable de la création de 18% des emplois pendant la période.

Les activités non structurées restent toutefois les premières créatrices d'emplois, puisqu'à l'issue de nos estimations, il est possible d'affirmer qu'elles comptent presque la moitié des emplois créés entre 1975 et 1980. La

majorité de ces nouveaux emplois vient grossir les effectifs des activités non localisées.

De tels résultats sont de toute première importance pour le planificateur et le gouvernant. Dans le cadre d'une politique volontariste de création d'emplois, il est utile de savoir que la majorité des emplois sont en fait créés en dehors de toute prévision d'investissement, et sans aucune dépense directe de l'Etat. Les prévisions d'emplois doivent tenir compte de ce phénomène, et c'est l'étude des variables démographiques qui peut le cerner au mieux.

L'étude de la population permet aussi d'évaluer les effectifs des activités non structurées en milieu rural, qui sont également souvent négligées. Là encore, on se doit de souligner leur importance, notamment dans le cadre de politiques visant à freiner l'exode rural. Enfin, il est possible d'estimer l'emploi des enfants et des "actives marginales", ce qu'aucune autre source ne permet de mesurer.

Si l'étude des statistiques démographiques, et l'analyse comparative avec les statistiques d'emploi des établissements, permettent d'estimer l'emploi dans les activités non structurées, elles ne peuvent servir à améliorer la connaissance de ces activités et de leurs lois de fonctionnement. Ce travail d'analyse des statistiques démographiques n'est donc pas un but en soi, mais uniquement une étape nécessaire pour situer l'importance des activités non structurées.

1. LA POPULATION ET L'ACTIVITE EN COTE D'IVOIRE

1.1. La population de Côte d'Ivoire

1.1.1. Sources

Il n'y a eu qu'un seul Recensement Général de Population (R.G.P.) dans toute l'histoire de la Côte d'Ivoire, en 1975. De nombreux recensements partiels avaient eu lieu auparavant, et avaient fait l'objet de synthèses estimatives.

Après 1975, plusieurs enquêtes démographiques d'envergure ont été entreprises; la plus importante étant l'Enquête à Passages Répétés (E.P.R.) réalisée en 1978-1979. Les autres opérations sont l'Enquête-Fécondité en 1979, un recensement à Abidjan et à Bouaké en 1979, dont les résultats ne sont guère utilisables (il s'agissait d'un recensement électoral) et enfin un nouveau recensement à Abidjan et Bouaké réalisé en décembre 1984, dont les résultats définitifs ne sont pas encore disponibles.

Nous n'utiliserons donc ici que les résultats du Recensement Général de la Population de 1975 et de l'Enquête à Passages Répétés de 1978, avec quelques références aux synthèses antérieures. Nous nous servirons également des projections de population pour 1980 et au-delà [1].

 [1] Recensement Général de la Population de 1975: Zanou [1983]; Direction de la Statistique, C.I.R.E.S., F.N.U.A.P. [1982]; Enquête à Passages Répétés de 1978: Direction de la Statistique, sans date [1982?]; Antoine et Herry [1982], pour les résultats concernant la ville d'Abidjan; Projections: Direction de la Statistique [1980] et Direction du Plan, non publié [1983].

De nombreux recensements ont été réalisés avant 1975, dont toute une série (par villes ou par régions) entre 1959 et 1963, qui ont abouti à une synthèse pour l'année 1965 (Roussel [1967]). Les estimations pour l'année 1970 (SETEF [1970]) utilisaient toujours la synthèse de 1965 comme référence. Cette synthèse et les estimations qui ont suivi se sont d'ailleurs révélées en dessous de la réalité, ce qui explique certaines incohérences dans les comparaisons chronologiques des statistiques de population et d'emploi.

Les données quantitatives sur l'emploi établies à partir des diverses estimations de population restaient donc très aléatoires jusqu'au recensement de 1975. Les principaux bilans de l'emploi, en 1965 (Roussel [1968]) comme en 1970, repris dans les Plans quinquennaux et qui ont servi de cadre à l'étude du B.I.T. en 1973 (Joshi, Lubell, Mouly (B.I.T.) [1975]), ne pouvaient offrir une vision correcte de l'emploi en Côte d'Ivoire. La population active et l'emploi ont été sensiblement sous-estimés dans ces travaux.

Pour une exposition plus détaillée et critique de ces sources, on se reportera à Groupe de Démographie Africaine - IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM -, tome 1, [1980], et à Dureau [1985]. On pourra également consulter des estimations de population et d'emploi dans Groupe de Démographie Africaine [1982] et dans Binet [1982]. Ces estimations diffèrent de celles qui sont présentées ici.

a) Le Recensement Général de la Population de 1975

Ce recensement se caractérise bien sûr par son exhaustivité, encore que dans ce type d'opération, et sans référence semblable antérieure, on ne puisse réellement avoir une idée des omissions et des doubles comptes. Quoi qu'il en soit, les opérations semblent s'être bien déroulées sur le terrain et, dans aucune des publications sur ce recensement, on ne signale de difficultés à ce niveau. Les corrections effectuées par la suite n'affectent jamais le volume global de la population, ni sa répartition selon la localisation. Les démographes ont surtout tiré parti du recensement pour l'étude des caractères fondamentaux de la population. Les caractéristiques de l'activité, sans être vraiment négligées, n'ont pas fait l'objet d'attention particulière. Enfin, ce recensement a servi de base de sondage aux enquêtes ultérieures.

b) L'Enquête à Passages Répétés de 1978-1979

L'Enquête à Passages Répétés a été réalisée en douze mois, à cheval sur les années 1978 et 1979, par passages successifs auprès d'un échantillon de 200.000 personnes (dont 50.000 à Abidjan). L'objectif de cette enquête était de saisir les données sur les mouvements de population (naissances, décès, migrations et déplacements) qu'un recensement ne peut fournir. Là encore, la connaissance de l'activité, dont les caractéristiques ont été relevées lors du premier passage (donc en 1978), n'était qu'un objectif secondaire. Toutefois, la formation et le suivi des enquêteurs étaient mieux assurés que lors de Recensement Général de la Population. C'est plutôt l'extrapolation des résultats qui a posé des problèmes.

Les résultats extrapolés de l'Enquête à Passages Répétés sont en effet difficilement utilisables tels quels. On y trouve des incohérences dues aux erreurs d'échantillonnage. Néanmoins, la répartition de la population par âges reste meilleure que dans le recensement de 1975. Nous utiliserons ici les résultats de l'Enquête à Passages Répétés principalement en valeur relative.

Bien que plusieurs publications existent sur l'Enquête à Passages Répétés et ses résultats, les données sur l'activité n'ont pas fait l'objet d'études particulières, et surtout, on n'a pas cherché à comparer les résultats de 1975 et de 1978. Pourtant, dans le cadre d'une étude sur l'activité de la population, une telle comparaison s'avère très enrichissante.

c) Les projections de population depuis 1975

Le Recensement Général de la Population de 1975 a servi de base à toutes les projections réalisées depuis cette date et notamment à celles qui servent à la préparation des plans quinquennaux.

Une première série de projections a été publiée par la Direction de la Statistique [1980], pour la préparation du Plan 1981-1985. Dans les travaux préparatoires du Plan suivant, d'autres projections sont utilisées (elles ne

sont pas publiées), que nous reprenons ici. Elles diffèrent des premières par une estimation de la croissance de la population un peu plus faible. Ceci affecte les calculs présentés ici. La population de référence en 1980 est inférieure de 3% à celle des premières projections (c'est la publication des résultats de l'Enquête à Passages Répétés qui a entraîné une révision des projections de population).

1.1.2. Erreurs et ajustements

a) Les principales erreurs

Le recensement de 1975 n'a pas pour autant mis un terme aux hypothèses sur le volume de l'emploi en Côte d'Ivoire. Des erreurs assez importantes au niveau de la collecte des informations ont rendu nécessaires des ajustements. Mais ces ajustements n'ont porté que sur certaines variables, de façon à présenter des données cohérentes. Du coup, les caractéristiques non corrigées de la population, et notamment celles de l'activité, donnent parfois des résultats incorrects lorsqu'elles sont appliquées à la population ajustée.

Dans le Recensement Général de la Population, l'erreur la plus grave, et qui porte le plus à conséquence pour l'étude sur l'activité, est l'erreur sur les âges. Il s'agit d'une sous-déclaration systématique de l'âge des jeunes, surtout des filles, devant être scolarisées. Cette sous-déclaration est reportée sur les frères et soeurs plus jeunes. Le volume de la population de moins de 15 ans est en conséquence surestimé, au détriment des 15-40 ans. La sous-déclaration ne concerne pas les mêmes tranches d'âges pour les garçons et les filles. Elle est beaucoup plus importante en milieu rural (voir Direction de la Statistique, CIRES, FNUAP [1982]).

Pour l'Enquête à Passages Répétés, le travail de collecte a été mieux suivi. De plus, s'agissant de suivre les naissances dans des familles de l'échantillon, l'âge des frères et soeurs était évidemment très important et l'on ne pouvait accepter d'erreurs à ce niveau. C'est pourquoi les caractéristiques de l'activité par tranches d'âges sont plus fiables, et seront souvent retenues dans la suite de ce travail. La principale difficulté dans le traitement de l'Enquête à Passages Répétés, et qui pour nous constitue une source d'erreurs, a été l'extrapolation des différentes strates de l'échantillon. Dans la population extrapolée (tous les résultats publiés de l'Enquête à Passages Répétés, et notamment ceux utilisés ici, concernent la population extrapolée), certaines catégories de population sont manifestement sous-estimées; c'est le cas par exemple d'une partie de la population masculine d'âge actif: travailleurs des campements ruraux ou des quartiers périphériques des villes (Antoine, Herry [1982]). Ce type d'erreur a conduit à sous-estimer par la suite l'emploi non structuré.

b) Correction des erreurs

L'erreur sur les âges a été corrigée et la Direction de la Statistique a publié des tableaux de la population de 1975 ajustée (Direction de la Statistique [1980]). Les corrections sont importantes, et permettent de présenter une pyramide des âges plus cohérente. Bien sûr, on ne peut savoir si certaines caractéristiques exceptionnelles de la population de Côte d'Ivoire ne sont pas ainsi gommées lorsqu'elles ne se fondent pas dans un modèle démographique cohérent. Nous ne nous prononcerons pas sur ce sujet et ferons confiance aux démographes qui ont opéré ces corrections.

Les corrections ne concernent que la répartition de la population par tranches d'âges, sans que la répartition de la population par régions, par milieux (rural ou urbain), par sexes ou par nationalités n'ait été modifiée. Du coup, les caractéristiques de catégories de population définies par l'âge devraient être modifiées (c'est le cas des variables descriptives de l'activité), ce qui bien sûr, n'a pas été possible. C'est donc à l'utilisateur de ces données corrigées de faire attention, afin d'éviter des interprétations fallacieuses.

La population totale calculée à partir des résultats de l'Enquête à Passages Répétés n'est pas non plus corrigée (nous n'utilisons ici que des caractéristiques en valeur relative). Enfin, les projections de population sont réalisées à partir de la population ajustée.

c) Effet des ajustements sur la population active

Le recensement de 1975 a sous-estimé la population d'âge actif (15-59 ans), le nombre de jeunes de moins de 15 ans étant au contraire surestimé. Par l'effet des ajustements sur les âges, on aboutit par exemple à une réévaluation de 7,5%, soit 134.680 personnes de la population masculine d'âge actif en 1975, au détriment des actifs de moins de 15 ans.

Or, les statistiques d'emplois en Côte d'Ivoire n'ont retenu que les actifs de 15 à 59 ans à partir de la population observée, sous-estimant donc l'emploi réel dans cette tranche d'âges, puisque certains actifs recensés comme ayant moins de 15 ans avaient en réalité dépassé cet âge. Le tableau n°1 illustre ce phénomène, pour la population active masculine en milieu rural. Les taux d'activité utilisés sont ceux de l'Enquête à Passages Répétés, ceux du Recensement Général de la Population n'ayant plus de sens dans ce cas.

Bien que la population active totale soit peu modifiée (il aurait fallu en fait ajuster les taux d'activité pour qu'elle ne soit pas modifiée du tout, ce que nous ferons plus loin), la population active de 15-59 ans augmente de plus de 80.000 personnes par l'effet de la correction sur les âges. Les taux d'activité par classes d'âges de l'Enquête à Passages Répétés sont presque tous inférieurs à ceux du recensement de 1975, mais le taux d'activité de la population totale est légèrement supérieur dans l'ajustement, parce que le poids des classes d'âges à fort taux d'activité y est plus important.

Tableau n°1
Population ajustée et population observée en 1975 :
effets des ajustements sur la population active masculine en milieu rural

Tranche d'âges	Observé			Ajusté		
	population totale	population active	taux d'activité	population totale	taux activ. E.P.R.	population active
0-9 ans	839 611	43 348	5,2	767 782	0,8	6 142
10-14 ans	252 455	88 286	35,0	252 077	26,2	66 044
15-29 ans	491 112	463 996	94,5	555 059	94,8	526 251
30-59 ans	615 211	607 082	98,7	636 275	98,2	625 077
60 ans et +	105 572	86 376	81,2	103 007	79,0	81 386
âge non dét.	10 239	3 094	30,2			
TOTAL	2 314 200	1 292 182	55,8	2 314 200	56,4	1 304 900
dont 15-59 ans	1 106 323	1 071 078	96,8	1 191 334	96,6	1 151 328

SOURCES: d'après Direction de la Statistique (1980) et E.P.R.

d) Conséquences des ajustements sur l'étude de la population active

Nous cherchons ici à présenter un bilan de l'emploi qui traduise le mieux possible la réalité. Nous devons donc tenir compte des ajustements sur les âges et nous référer à la population ajustée car les erreurs de collecte y sont supprimées. Mais il est évident qu'il faut tenir compte de ces ajustements également dans la présentation de la population active. Les variables non ajustées du Recensement Général de la Population sont inutilisables. On ne peut, par exemple utiliser un taux d'activité pour la population de 15 à 59 ans, lorsque ce taux provient de calculs sur une population qui exclut une partie des 15-20 ans. Toutes les caractéristiques sur lesquelles l'âge a une influence sont biaisées dans les résultats bruts du recensement (surtout pour les 10-25 ans). C'est, par exemple, le cas du taux de scolarité, et bien sûr, de l'activité.

Les résultats de l'Enquête à Passages Répétés nous seront ici d'une grande utilité. Ils nous permettront de rectifier le biais qu'introduit sur les variables du recensement l'erreur sur les âges.

1.1.3. Principales caractéristiques de la population

a) Principales données sur la population de Côte d'Ivoire

Comme la plupart des pays en voie de développement, la Côte d'Ivoire a une population jeune, en croissance rapide. La présence d'un fort pourcentage d'étrangers lui donne des caractéristiques originales. Nous nous bornerons ici à

présenter celles qui sont déterminantes pour l'étude de la population active.

Tableau n°2
Population de Côte d'Ivoire selon le sexe et le milieu,
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

Milieu	1975			1980		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Rural	2314,2	2249,1	4563,3	2408,7	2356,0	4764,7
Urbain	1160,6	985,7	2146,3	1727,0	1572,0	3200,5
<i>dont Abidjan</i>	<i>520,3</i>	<i>430,9</i>	<i>951,2</i>	<i>877,6</i>	<i>719,4</i>	<i>1597,0</i>
COTE D'IVOIRE	3474,8	3234,8	6709,6	4136,7	3828,5	7965,2

En 1975, la Côte d'Ivoire comptait 6.709.600 habitants, et près de 8 millions en 1980. La population totale devrait dépasser les 10 millions d'habitants en 1986. La densité de la population est de 25 habitants/km² en 1980, ce qui est faible dans un pays où aucune région n'est vraiment hostile à l'homme.

On remarque un déséquilibre entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes. Ceci est dû à la présence des étrangers, en majorité de sexe masculin. Ce déséquilibre est moins prononcé en milieu rural où le taux de masculinité est, en 1975, de 102,9, contre 117,7 en milieu urbain (en raison de l'exode rural des Ivoiriens, qui touche davantage les hommes). Il varie selon les âges; on trouve plus de femmes de 15-29 ans en milieu rural que d'hommes du même âge, le déséquilibre en faveur des hommes étant en contrepartie plus important dans cette tranche d'âges en milieu urbain.

b) Structure de la population et activité

L'étude de la structure de la population, et notamment de la part de la population d'âge actif (15-59 ans) dans la population totale est déterminante pour la connaissance de l'activité. Alors que le taux d'activité de la population reste une information toujours en peu floue, en raison du contenu mouvant de la notion d'activité dans les recensements, la population d'âge actif fournit un cadre plus solide à l'étude de l'activité. Dans une perspective de prévision de l'emploi, il est donc plus important de s'intéresser à l'évolution de la population d'âge actif qu'à celle des taux d'activité, pour lesquels les prévisions sont beaucoup plus aléatoires.

En plus de la répartition par âges (et par sexe) de la population, c'est le poids des étrangers dans la population (ainsi que la structure de la population étrangère) et l'urbanisation qui constituent les facteurs démographiques qui influencent le plus le volume de la population active. Alors que les

deux premiers facteurs entraînent actuellement une tendance à la hausse de la population active en Côte d'Ivoire, l'urbanisation a un effet inverse, les taux d'activité étant plus faibles en milieu urbain. Dans l'ensemble et pour cette raison, la population active devrait augmenter un peu moins vite que la population totale.

c) La structure de la population par âges

Le poids des 15-59 ans connaît d'importantes variations selon le sexe ou le milieu. En Côte d'Ivoire, la proportion des 15-59 ans dans la population totale est de 57,5% en milieu urbain en 1980. Pour les hommes seulement, ce pourcentage est de 61,4%. Ce sont des proportions élevées pour un pays en voie de développement, et cette caractéristique reflète un avantage important de la Côte d'Ivoire sur ses voisins. Le nombre de non actifs à charge de chaque actif (114 non actifs pour 100 actifs en 1975) y est assez faible.

On observe de grandes différences dans la structure par âge de la population à un niveau plus fin. Grosso-modo, la population est plus âgée en milieu rural. Si la part de la population d'âge actif est plus grande en ville, c'est par le fort pourcentage de 15-29 ans, ce qui imprime un caractère particulier à la structure de la main-d'œuvre urbaine en Côte d'Ivoire.

d) La présence des étrangers en Côte d'Ivoire

D'une façon générale, la structure de la population totale est profondément marquée par la présence des étrangers qui sont surtout des hommes (145 hommes pour 100 femmes chez les non-ivoiriens), et plus nombreux dans la population d'âge actif: 62,7% des étrangers ont entre 15 et 59 ans alors que chez les Ivoiriens, cette proportion est de 50,6% (en 1975).

Les étrangers représentent 22,4% de la population totale en 1975, et probablement plus du quart en 1980. Ils sont de plus en plus nombreux dans les villes, alors qu'à l'origine, les colons les faisaient venir pour pallier l'insuffisance de main-d'œuvre dans les plantations. La moitié des étrangers résidaient en milieu urbain en 1975, 58% en 1980. A cette date, les non-ivoiriens représentent 45% de la population totale et plus de la moitié de la population active d'Abidjan.

La présence d'un si grand nombre d'étrangers marque profondément la société ivoirienne, et pas seulement au niveau statistique. Les migrants sont dans l'obligation d'avoir une occupation rémunératrice, d'autant plus qu'ils doivent en général subvenir aux besoins de leur famille restée au pays. On trouvera donc un fort taux d'activité dans la population étrangère, et peu de chômeurs. Dans le recensement de 1975, la part des actifs dans la population totale était de 71,2% chez les étrangers (hommes seulement) en milieu rural, contre 52,2% chez les Ivoiriens, et 66,8% contre 43,8% respectivement en milieu urbain. Les taux d'activité sont par contre plus faibles chez les étrangères que

chez les Ivoiriennes.

Tout en laissant une grande facilité d'installation aux non-ivoiriens, le Gouvernement cherche à favoriser l'emploi de ses ressortissants. Des mesures d'ivoirisation des emplois ont donc été prises, mais elles ne touchent que le secteur moderne de l'économie. Par contrecoup, les étrangers sont relativement plus représentés dans les activités non structurées et leur présence massive dans ce type d'activités imprime une marque originale à l'ensemble de l'économie ivoirienne.

1.1.4. Evolution de la population

a) Les déterminants de la croissance naturelle

La population de Côte d'Ivoire connaît l'un des taux de croissance les plus élevés du monde: entre 3,5% et 4% par an (ce taux varie selon les estimations). La croissance naturelle, déjà très forte, est amplifiée par le courant migratoire positif.

On remarque une tendance à la baisse de la fécondité. Cette baisse se produit surtout dans les villes. Les conditions de vie en milieu urbain en sont certainement un des facteurs les plus décisifs, encore que les changements de comportement n'affectent pas forcément les derniers arrivants dans les villes. Mais il est indéniable que l'accélération de l'urbanisation a pour effet de réduire notablement la croissance naturelle de la population.

Toutefois, cet effet ne se fera sentir sensiblement que dans deux générations. Les jeunes nés avant la baisse de la fécondité sont extrêmement nombreux et seront pendant longtemps en âge de se reproduire; même si le nombre d'enfants par famille diminue, les femmes en âge de féconder seront si nombreuses que la natalité restera très forte en nombre absolu. De plus la baisse de la fécondité est tempérée par les progrès de la protection maternelle et infantile, plus sensible aussi en milieu urbain, ce qui réduit la mortalité des nouveaux-nés et des jeunes mères.

Un développement de l'infrastructure hospitalière et les progrès de la protection médicale entraînent aussi une baisse de la mortalité. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un vieillissement rapide de la population, ni à une augmentation rapide du poids des plus de 60 ans dans la population totale. L'espérance moyenne de vie se situe actuellement autour de 45 ans et une baisse de mortalité, qui ralentira la diminution du taux de croissance naturelle, devrait avant tout avoir des effets auprès de la population d'âge actif.

Baisse de la fécondité et baisse de la mortalité entraîneront donc une hausse de la part des actifs dans la population totale. La diminution du taux de croissance naturelle de la population ne peut donc être considérée comme un moyen de résoudre les problèmes d'emploi, si ce n'est à très long terme.

b) Effets des migrations

Les tendances démographiques naturelles sont des tendances lourdes, qui affectent la structure de la population à long terme. Connaissant les indicateurs fondamentaux de la croissance naturelle, il est aisé de prévoir les effectifs de population sur une génération.

Les courants migratoires sont par contre sujets à changements aussi bien en volume qu'en structure, et les raisons des variations de ces courants sont multiples, complexes et difficilement prévisibles. Dans une population à fort pourcentage d'étrangers, les estimations et les prévisions d'emplois en sont affectées d'autant plus que la part des actifs parmi les migrants est exceptionnellement forte.

L'ampleur des migrations Mossis du Burkina vers la Côte d'Ivoire a conduit à s'interroger sur l'épuisement possible de la population de départ, ce qui aurait ralenti le courant migratoire. Mais on a constaté que d'autres ethnies prenaient le relais, et que finalement le "réservoir" de migrants pour la Côte d'Ivoire se situait à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Les Haoussas du Niger ou les Mauritaniens sont de plus en plus nombreux en Côte d'Ivoire. Les Nigériens et Ghanéens sont encore peu représentés, alors que la population de leurs pays est très importante. Il ne faut donc pas s'attendre à un ralentissement des migrations par épuisement du "réservoir". Toutefois, les différentes ethnies n'ont pas les mêmes comportements démographiques, et si le flot de migrants n'est pas ralenti, la structure démographique des populations de migrants peut être modifiée. Par exemple, les Mauritaniens migrent le plus souvent sans leur femme, et la croissance naturelle de cette population en Côte d'Ivoire sera donc très faible .

La principale raison des migrations est avant tout la différence entre le revenu espéré dans le pays de destination et celui d'origine. S'il s'agit d'une raison à priori objective (la différence de revenu moyen est réelle), elle peut prendre dans la réalité une tournure bien plus complexe et d'autres considérations entrent en jeu: regroupement familiaux, désir d'échapper au carcan de la société traditionnelle (notamment l'emprise des vieux), nécessité d'accumuler une dot, considérations politiques etc.. Du coup, si la différence de revenus s'atténue, il ne faut pas s'attendre à un ralentissement immédiat des courants migratoires.

De nombreux migrants n'ont aucun espoir de trouver un emploi dans une entreprise du secteur moderne (et encore moins dans l'Administration ou le secteur public). C'est donc vers des activités non structurées qu'ils se dirigent. Dans certains cas, il peut s'agir de situations d'attente, mais on ne saurait généraliser cette idée. Au contraire, il semble que le plus souvent, l'espoir de gain dans les activités non structurées soit un motif suffisant pour expliquer les migrations.

D'autres raisons entrent en jeu, et on ne peut nier par exemple un

certain poids de l'histoire: les migrants proviennent principalement d'anciennes colonies francophones; les Libériens ou les Ghanéens sont encore peu nombreux, alors que la conjoncture économique de leur pays est défavorable.

Des facteurs ethniques, religieux, économiques ou historiques (ancienneté des migrations) induisent des comportements démographiques différents. Les Burkinabé par exemple, étaient surtout des travailleurs saisonniers qui retournaient après la récolte dans leur pays. Ils s'installent maintenant de plus en plus fréquemment avec femmes et enfants. Il faut dans ce cas inclure la croissance naturelle de ces migrants dans la croissance démographique de la Côte d'Ivoire. De nombreuses ethnies sont à cheval sur la frontière et les mariages inter-nationalités sont fréquents. D'ailleurs, des non-ivoiriens dans cette situation n'hésitent pas à se déclarer Ivoiriens dans des enquêtes démographiques.

A moyen terme, c'est l'évolution comparée de la Côte d'Ivoire et de ses voisins qu'il faudrait considérer. Une telle prévision est du domaine de la conjecture, mais même si les tendances passées étaient inversées, il faudrait un délai important pour que le flot des migrations en soit sensiblement ralenti. Malheureusement, on ne peut s'attendre à un retournement de la situation économique des pays du Sahel à court terme, et en ce qui concerne les voisins moins défavorisés (Guinée, Ghana), les effets d'un redressement éventuel mettront de nombreuses années avant de se faire sentir.

Les projections de population à moyen terme utilisées ici tablent sur une continuation des migrations. Elles prennent en compte la croissance naturelle des migrants en Côte d'Ivoire et c'est sur ce dernier point que les estimations sont le plus aléatoires. Mais à l'heure actuelle, la variété des origines des migrants est telle que les tendances moyennes sont peu affectées par des variations de comportement d'un groupe. Toutefois les projections à long terme (1990 et au-delà) restent très hypothétiques.

c) Evolution de la population et taux d'activité

Aussi bien les tendances naturelles que les tendances migratoires devraient favoriser une augmentation relative de la population active dans la population totale. Pour les premières, il s'agit de tendances "lourdes" et dans les trente années à venir, il ne faut pas s'attendre à des retournements.

La population d'âge actif croît donc à un vitesse supérieure à la population totale. Si la croissance de la population active est moins élevée, elle reste extrêmement rapide (de l'ordre de 3% par an entre 1975 et 1980, mais plus de 8% pour la population active urbaine). Le décalage entre l'offre de main-d'oeuvre et la création d'emplois, décalage qui est à l'origine de l'ampleur prise par les activités non structurées, va donc s'amplifier (sauf bien sûr, si les créations d'emplois modernes s'accélèrent, ce qui est improbable actuellement). Les raisons objectives de cette situation ne vont en

tout cas pas changer, ce qui devrait inciter à une prise de conscience du phénomène et à la réflexion sur les mesures à prendre pour un développement harmonieux des activités non structurées.

1.2. La notion d'activité et ses déterminants

1.2.1. Activité, emploi et secteur non structuré

a) Les concepts d'activité et d'emploi

Avant de proposer des estimations de population active, il est nécessaire de s'interroger sur la validité des concepts utilisés et sur leur mesure, particulièrement dans l'optique d'une étude de l'emploi non structuré. L'activité et l'emploi sont deux concepts dont le contenu peut paraître évident de prime abord, mais dont la définition est floue et varie selon les auteurs ou les domaines d'application. Les normes internationales qui ont été établies semblent destinées surtout aux pays développés. La difficulté d'appliquer ces concepts aux pays en voie de développement a conduit le B.I.T. à revoir les définitions standard, de façon à leur donner un contenu plus adapté à la diversité des situations existantes et à pouvoir inclure l'emploi du "secteur non structuré" (Mehran [1984]; ces normes ne sont pas encore appliquées). Jusqu'à maintenant, l'application des concepts d'activité et d'emploi dans les activités non structurées reste délicate.

L'emploi constitue tout d'abord un phénomène économique qui se traduit par une contribution de l'individu à la production (comprise ici dans un sens très large qui englobe le commerce, les services publics et privés etc.). La contrepartie de cette contribution est le revenu qu'en tire l'individu. Enfin, celui-ci en retire également une "considération" sociale qui lui permet de se voir reconnaître un certain rôle dans la société, l'activité exercée étant reconnue comme constituant un emploi (les termes de cette définition de l'emploi sont proposés par A.K. Sen [1975]).

Si le premier point ne permet pas de distinguer l'activité domestique de l'activité monétaire, le second en revanche semble faire référence à une rémunération du travail, donc au fonctionnement d'un marché du travail, et par conséquent à un type d'organisation économique et sociale, comme le souligne Jean Mouly [1977]. La référence est alors le salariat, et les catégories de travailleurs non salariés, principalement les aides familiaux, risquent d'être mal saisies dans ce cadre.

Enfin, les concepts d'emploi et d'activité sont appliqués ici à des individus. Or, le comportement de l'individu est déterminé par son appartenance

à un groupe. "Le groupe peut être considéré comme une unité économique, un agent, disposant d'une certaine force de travail, décomposable en un nombre variable d'éléments, dont il fera usage en fonction d'une stratégie destinée à maximiser un avantage collectif pour le groupe. Le concept courant d'emploi ignore cette réalité et ne retient que l'individu " (Mouly, ib. page 3).

La définition de l'emploi fait intervenir la notion de revenu. En fait, on admet que certaines formes d'emploi ne donnent lieu à aucun revenu (cas des aides familiaux) ou à des revenus en nature, ou encore à une formation tenant lieu de contrepartie du travail (cas des apprentis). Le revenu sert à mesurer la productivité du travail, qui elle-même est utilisée ensuite pour les prévisions en matière de main-d'œuvre. Une telle mesure n'a aucun sens pour de nombreuses formes non structurées d'emploi et devient même absurde lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons entre secteurs moderne et non structuré (comment calculer la productivité en valeur d'une main-d'œuvre non rémunérée et quel est le sens d'une comparaison avec le secteur moderne dans lequel on peut trouver des écarts de coût de la main-d'œuvre allant de 1 à 100?).

b) Les prévisions d'emplois dans les activités non structurées

Le Plan quinquennal 1981-1985 misait sur une croissance forte, bien que légèrement inférieure à la période précédente, dont les déterminants principaux étaient la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de la productivité dans l'industrie. L'effet de ces facteurs sur l'emploi devant être assez faible, il était attendu que le "secteur artisanal et traditionnel" soit "susceptible d'apporter un concours significatif à la réalisation des équilibres de l'emploi en milieu urbain" (Côte d'Ivoire [1983], tome I, page 51).

La croissance de ce secteur est spontanée, pour employer le terme du Plan. De plus, le capital utilisé étant peu important (si bien que les contraintes de financement de l'économie y ont un effet moins limitatif sur la création d'emplois) et la productivité du travail y étant faible, on peut s'attendre à ce que ce secteur engendre une croissance annuelle d'emplois de 6,5% par an au lieu de 4,1% pour le secteur moderne, de 1981 à 1985. Cette croissance est cependant insuffisante pour absorber la main-d'œuvre disponible, si bien qu'il se dégage un fort excédent de main-d'œuvre en milieu urbain (en milieu rural, et malgré la modernisation de l'agriculture, on obtient au contraire une pénurie de main-d'œuvre).

La spontanéité de la croissance du "secteur artisanal et traditionnel" connaît donc des limites, puisqu'il est incapable d'absorber la main-d'œuvre disponible. On remarquera que l'excédent de main-d'œuvre n'existe pas en 1975, point de départ des projections de population et d'emploi (voir Binet [1982]). Implicitement, le même modèle de croissance est appliqué au "secteur artisanal et traditionnel" et au secteur moderne, les facteurs de la croissance (investissement, demande) n'ayant pas les mêmes effets sur l'emploi dans l'un et l'autre

secteurs en raison de la différence de productivité. Sans aucune donnée sur la productivité, ni sur l'investissement dans le "secteur artisanal et traditionnel", ni sur les capacités réelles de financement des différents agents, un taux de croissance "raisonnable" du nombre d'emplois est avancé, taux insuffisant pour absorber la main-d'oeuvre disponible. Ce qui rend ce taux "raisonnable" est qu'il n'est pas trop supérieur au taux de croissance des emplois du secteur moderne. Les hypothèses de croissance de 1986 à 1990 sont d'ailleurs moins pessimistes, les prévisions étant de 6,3% pour le "secteur artisanal et traditionnel" et de 5,6% pour le secteur moderne.

Le problème que les planificateurs ont à résoudre est insoluble: comment proposer une stratégie de développement qui repose essentiellement sur une croissance du secteur moderne, principalement par accroissement de sa productivité, avec une croissance de la population disponible pour l'emploi de plus de 8% par an, alors que le "secteur artisanal et traditionnel" a des possibilités de croissance limitées par la faiblesse de l'investissement? La solution trouvée a été d'admettre un fort excédent de main-d'oeuvre, bien que le "secteur artisanal et traditionnel" ait été doté d'une croissance du nombre d'emplois non négligeable (probablement la croissance maximale possible par rapport à celle du secteur moderne; il aurait été gênant de prévoir une différence de croissance en nombre d'emplois trop importante entre les deux secteurs).

Le planificateur s'intéresse à l'adéquation entre la main-d'oeuvre disponible et la demande de travail. Il ne reconnaît pas l'importance du "secteur artisanal et traditionnel" pour l'équilibre du marché du travail, mais ne lui reconnaît pas de caractère spécifique dans ce domaine. Ce secteur est dépendant des mêmes contraintes financières que le secteur moderne. Son fonctionnement obéit aux mêmes lois économiques, mesurées de la même manière (par la productivité du travail), bien que l'on ait aucun élément de mesure à l'appui.

1.2.2. La mesure de l'activité

a) L'application de normes

La définition de l'emploi que nous venons de voir peut être interprétée de manière très large. Il est tout à fait possible, dans un recensement, de prévoir les situations de non salariat, et c'est d'ailleurs ce qui se fait. La référence au salariat nous semble plutôt résider dans l'application de normes de durée du travail pendant une période donnée, ainsi que dans l'hypothèse implicite que l'activité de l'individu est unique et stable. Les travailleurs saisonniers ou occasionnels, mais aussi les personnes qui se trouvent temporairement sans emploi et qui n'en cherchent pas un autre, seront ainsi exclus de la population active ou classés dans des catégories inadéquates. Dans les recensements démographiques, des situations d'emploi ne sont pas prévues:

travailleurs à façon, tâcherons etc.

Toutefois, des normes trop strictes ne sont pas appliquées sur le terrain, au moins dans les enquêtes et recensements dont l'objectif principal n'est pas la connaissance de l'activité. Les questions sur l'occupation reçoivent le plus souvent des réponses spontanées de la part des enquêtés qui déclarent leur activité habituelle, sans se soucier des durées travaillées et de la période de référence. C'est là que le troisième point de la définition de l'emploi donnée plus haut, à savoir la considération que l'individu retire de son emploi, prend toute son importance.

Plus que les concepts en eux-mêmes, c'est leur mesure qui est problématique. On en a ici un exemple avec les deux sources démographiques que nous utilisons, et qui aboutissent à des résultats divergents sur l'activité, pour certaines catégories de population, alors qu'il n'y a pas de changement dans la définition des concepts.

Nous chercherons à donner aux notions d'activité et d'emploi l'acception la plus large possible, de façon à mieux rendre compte des différents aspects des activités non structurées (cela aura pour effet de gonfler leurs effectifs par rapport aux estimations précédentes, mais leurs composantes pourront être différenciées). La mesure de l'activité d'après les statistiques démographiques a un caractère limité et nous sommes donc tributaires de ces limites. En choisissant de raisonner sur des données ajustées, et en effectuant des choix qui, bien que justifiés, pourront paraître arbitraires, nous rendrons ces limites plus visibles et prêterons donc plus facilement le flanc à la critique. Mais ces ajustements et ces choix ont été effectués lorsque les données brutes étaient manifestement inacceptables et parce que l'on possédait un élément de comparaison.

b) La pluri-activité

Les enquêtes auprès des individus ne permettent pas de saisir plusieurs activités par individus. Il s'agit d'une limitation essentielle à l'analyse de l'activité. On ne risque pas seulement des erreurs sur le plan quantitatif, mais aussi des contresens dans l'analyse de l'emploi (Charmes, Kamoun [1985]).

La pluri-activité n'est pas que le fait du "secteur non structuré". Elle prend en effet des aspects multiples et complexes, notamment avec les activités non agricoles qu'exercent les agriculteurs, les activités non structurées des salariés du secteur moderne, ou encore des activités non structurées entreprises par des "patrons" fonctionnaires, etc.. La difficulté est plus grande encore quand on cherche à comparer des données provenant de sources différentes. Il y a alors risque de doubles comptes ou d'omissions.

Nous ne prenons pas en compte la pluri-activité dans le bilan de l'emploi que nous présentons ici, étant donné les sources utilisées.

1.3. L'enregistrement de l'activité en Côte d'Ivoire

1.3.1. Le type d'activité

a) Le type d'activité en 1975 et en 1978

C'est la variable "type d'activité" qui permet de connaître la population active. Dans les tableaux présentant les résultats du Recensement Général de la Population, les actifs comprennent les "occupés", les "chômeurs", les "en-quête-de-premier-emploi" et enfin les "hors-activité" que nous ne retiendrons pas ici. La comparaison des types d'activité entre 1975 et 1978 nous fournit un éclairage sur la définition de l'activité dans des enquêtes démographiques.

La répartition de la population selon le type d'activité est très dissemblable selon le sexe. Les principales différences entre la structure d'activité de 1975 et celle de 1978 concernent les femmes.

Tableau n° 3

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le sexe et le type d'activité en pourcentage, 1975 et 1978 (non ajusté)

	HOMMES		FEMMES	
	1975	1978	1975	1978
1) Occupés	78,1	78,0	41,2	57,7
2) Chômeurs	0,6	0,5	0,1	0,1
3) En quête de 1er emploi	1,8	1,6	0,6	0,5
4) Hors activité	0,5	0,1	e*	0,1
5) Retraités	0,2	0,2	e*	0,1
6) Elèves, étudiants	13,9	14,8	7,6	8,4
7) Ménagères	-	-	42,1	25,9
8) Invalides	0,6	1,2	0,8	1,8
9) Inactifs	4,2	3,5	7,6	5,5
POPULATION TOTALE 10 ans et +	100,0	100,0	100,0	100,0
Dont actifs (1 à 3)	80,6	80,1	41,9	58,2

*e : inférieur à 0,05%; voir aussi annexe.

Dans la variable "type d'activité", cette différence se traduit par l'introduction d'un code particulier pour les femmes: "ménagères". Le traitement de cette variable pour les femmes, que ce soit les "ménagères", mais aussi les "occupées" et les "inactives", n'est pas clairement défini, et l'importance des variations dans la répartition des femmes selon le type d'activité entre 1975 et

1978 nous amènera à nous interroger sur la réalité que cela recouvre.

La légère baisse du taux d'activité chez les hommes est due à un plus faible taux de chômage en 1978, et aussi à la plus forte représentation du milieu urbain à cette date, ce qui explique d'ailleurs que cette baisse du taux de chômage ne soit pas accompagnée d'un mouvement inverse du taux d'occupation pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Les autres différences de structure entre 1975 et 1978 sont mineures, ou s'expliquent par l'erreur sur les âges en 1975 (plus faible taux de scolarité par exemple).

b) Les catégories de non-actifs

Il est utile de se pencher sur les catégories de non actifs dans une étude de l'activité, afin de s'assurer que celle-ci est bien saisie. En plus des "hors-activité" et des "ménagères", les autres catégories de non-actifs sont les "élèves et étudiants", les "retraités et rentiers", les "invalides" et les "inactifs". Le taux de scolarité mesuré par rapport à la population totale augmente de 1975 à 1978. Toutefois, il est impossible de mesurer précisément les taux de scolarité par âges, les chiffres de 1975 étant incorrects. Ainsi, le recensement de 1975 donne un nombre d'élèves et d'étudiants de 15 à 29 ans plus élevé qu'en 1978 (en raison de l'erreur sur les âges). Il n'est donc pas possible d'étudier le parallèle entre activité et scolarité chez les jeunes à ces deux dates. Le nombre de retraités est très faible, ce qui n'a rien d'étonnant. Les invalides sont deux fois plus nombreux en 1978 qu'en 1975, et cela dénote une meilleure utilisation de cette catégorie par les agents recenseurs, probablement au détriment de la catégorie des inactifs. Les inactifs sont surtout des enfants de moins de 15 ans ou des vieillards. Les inactifs de 15-59 ans, bien que peu nombreux, retiendront notre attention lorsqu'il s'agira d'étudier le chômage.

1.3.2. L'activité des femmes et les actives marginales

a) Définition de l'activité marginale chez les femmes

On constate souvent de notables différences dans les taux d'activité féminine à travers les enquêtes sur l'emploi. En effet, de nombreuses femmes exercent un emploi qu'elles ne distinguent pas forcément de leur activité ménagère. Il peut s'agir aussi d'emplois occasionnels, de travaux à domicile etc.. A partir du moment où cette occupation constitue une participation à l'activité économique du pays, et même si elle ne donne pas lieu à un revenu, elle devrait être retenue dans la définition de l'activité. C'est la population active supplémentaire obtenue avec des taux d'activité plus élevés que l'on appelle "population active marginale".

C'est principalement dans l'agriculture que l'on constate des variations

dans les taux d'activité féminine. Mais nous ne nous intéresserons ici qu'aux actives marginales non agricoles. En Côte d'Ivoire et principalement dans les villes, elles pratiquent surtout le commerce sur les marchés, la vente de plats préparés à la sortie des bureaux et des usines, ainsi que des préparations alimentaires à domicile.

C'est la différence des taux d'activité féminine entre 1978 et 1975 qui nous permet ici de cerner la population active marginale. Mais il est fort possible que des actives n'aient pas été saisies non plus en 1978, si bien que l'activité non visible des femmes peut être bien plus importante. Cela demanderait des investigations supplémentaires. D'autre part, les taux d'activité de 1975 sont probablement à un niveau inférieur à la normale. Le caractère "marginal" de ces actives est donc très relatif.

C'est pourquoi les actives marginales ne sont pas définies ici comme concept universel, mais uniquement pour préciser une différence de mesures entre deux enquêtes ponctuelles.

b) Traitement des actives marginales dans la présentation de l'emploi

Les taux d'activité des femmes du Recensement Général de la Population étant inapplicables à la population ajustée de 1975 en raison de l'erreur sur les âges, nous avons donc utilisé les taux de l'Enquête à Passages Répétés pour calculer la population active féminine ajustée de 1975. L'effectif ainsi obtenu est supérieur de plus de 340.000 personnes aux résultats du recensement, soit une augmentation de 37% de la population active féminine. 85% exercent une activité dans l'agriculture. Les actives marginales (non agricoles) sont estimées à 42.000 personnes en milieu urbain. Des calculs supplémentaires sur les professions permettent d'établir que les 9/10 sont des indépendantes ou aides familiales des services ou du commerce.

La définition large des activités retenue ici nous fait intégrer purement et simplement les actives marginales dans la population active totale. Il serait incorrect de vouloir estimer l'emploi non structuré si ces femmes n'étaient pas comprises dans la population active. De plus, d'autres statistiques d'emploi, comme par exemple les dénombrements sur les marchés, en comptent probablement une partie. Dans la perspective de comparaisons de ces données avec les statistiques démographiques, on est donc obligé d'inclure les actives marginales dans la population active.

1.3.3. L'activité des enfants

Dans la plupart des présentations de l'emploi en Côte d'Ivoire, les enfants de moins de 15 ans ne sont pas comptés. Pourtant, si le travail des enfants peut poser un problème d'ordre moral, ce n'est pas une raison pour

l'ignorer sur le plan statistique.

On a aucune garantie sur la qualité des réponses des jeunes sur l'activité. Le nombre d'inactifs est important, et de plus, il est fort probable que certains jeunes qui se déclarent élèves exercent par ailleurs une activité. Les individus dans cette situation ne seront évidemment pas inclus dans la population active, et les chiffres présentés ici doivent être considérés comme un minimum qui ne reflète pas réellement l'importance du travail des enfants.

La plupart des actifs de 10 à 15 ans travaillent comme aides familiaux dans l'agriculture (près de 140.000 en 1975, pour les 10-14 ans). Les actifs non agricoles sont à peu près au nombre de 20.000 en 1975, soit 2,6% de la population occupée non agricole (on considère qu'il n'y a pas de chômage en dessous de l'âge minimum légal pour travailler). Plus de 60% sont des filles.

Les moins de 10 ans sont beaucoup moins nombreux; il est évident que des données démographiques ne peuvent rendre compte du travail des jeunes enfants (le nombre d'actifs de moins de 10 ans enregistrés par les statistiques démographiques est estimé à 3.000 en milieu urbain et à un peu moins de 15.000 en milieu rural). Dans la suite de ce travail, nous ne retenons que les 10-15 ans.

Par définition (puisque cela se fait dans l'ignorance de la légalité), tous les actifs de moins de 15 ans devraient travailler dans le "secteur non structuré" où ils constituent une main-d'oeuvre essentielle. La majorité d'entre eux travaillent dans le commerce. Dans le bilan global de l'emploi, nous compterons les enfants de 10 à 14 ans dans la population active, et lors de la présentation par types d'emploi, tous les actifs de 10 à 14 ans seront inclus dans l'emploi non structuré.

Actives marginales et enfants de moins de 15 ans participent de manière significative à l'activité économique. En 1980, ils représentent 10% des emplois non agricoles en Côte d'Ivoire, mais sont ignorés dans la plupart des statistiques d'emploi.

1.4. La population active de Côte d'Ivoire

Le calcul de la population active est une étape fondamentale de notre recherche sur l'emploi dans les activités non structurées. En effet, le nombre d'emplois dans ces activités dépend du volume global d'actifs. Toute sous-estimation de ce volume entraîne une sous-estimation correspondante (et proportionnellement plus élevée) de l'emploi non structuré. Nous présentons ici les taux par sexe et tranches d'âges, car la suite des estimations de l'emploi est établie à partir de ces résultats.

La population active de Côte d'Ivoire représente 46,8% de la population totale en 1975, 45,7% en 1980. Cette baisse relative est due à l'augmentation

plus rapide du milieu urbain, où les taux d'activité sont plus faibles. Mais dans chaque milieu pris séparément, la part de la population active dans la population totale est stationnaire: 51,1% en milieu rural et 37,7% en milieu urbain (ceci est la conséquence du mode de calcul imposé par les ajustements).

Tableau n° 4
Taux d'activité et population active ajustés, selon l'âge, le sexe et le milieu,
1975 et 1980.

MILIEU	tranche d'âges	population totale (1000)	taux d'act. %	population active (1000)	population totale (1000)	taux d'act. %	population active (1000)
sexe							
				1975	1980		
RURAL							
hommes	10-14 ans	252,1	26,2	66,1	254,2	26,2	66,6
	15-29 ans	555,1	92,3	512,4	557,1	92,7	516,3
	30-59 ans	636,3	97,8	622,1	685,4	98,2	673,1
	60 ans et +	103,0	81,5	83,9	114,4	81,0	92,7
femmes	10-14 ans	237,6	32,3	76,7	240,1	32,3	77,6
	15-29 ans	577,5	76,1	439,5	607,2	76,1	462,1
	30-59 ans	558,5	86,0	480,3	573,7	86,0	493,4
	60 ans et +	102,0	48,5	49,5	114,4	48,0	54,9
URBAIN							
hommes	10-14 ans	107,0	9,9	10,6	168,3	9,9	16,7
	15-29 ans	452,6	66,6	301,6	648,9	68,2	442,5
	30-59 ans	281,0	95,0	266,9	411,6	96,0	395,1
	60 ans et +	18,1	75,8	13,7	27,9	75,5	21,1
femmes	10-14 ans	126,9	10,0	12,7	188,5	10,0	18,8
	15-29 ans	347,6	31,9	110,9	493,4	31,9	157,4
	30-59 ans	170,7	52,1	88,9	286,0	52,1	149,0
	60 ans et +	15,7	27,9	4,4	23,1	27,7	6,4

calculs: voir annexe.

En 1975, la population active comprend 1.877.000 hommes (dont 90,7% âgés de 15 à 59 ans) et 1.263.000 femmes (dont 88,7% de 15 à 59 ans), soit 3.140.000 personnes dont 2.823.000 de 15 à 59 ans. En 1980, on compte 2.224.000 hommes actifs et 1.420.000 femmes actives. Le taux de croissance annuelle de la population active entre 1975 et 1980 est de 0,9% en milieu rural, et 8,3% en milieu urbain.

Les différences avec les estimations du Plan 1981-1985 sont assez importantes. Pour 1980, le Plan, avec une population totale plus élevée, calcule un nombre d'actifs de 15 à 59 ans en milieu urbain inférieur de 4% à notre estimation (la différence est constituée d'actives marginales principalement) et la structure de la population active est dissemblable.

2. L'EMPLOI EN COTE D'IVOIRE

2.1. Le chômage

2.1.1. La mesure du chômage

a) Le chômage dans les pays en voie de développement.

Le chômage dans les pays en voie de développement ne peut se comparer au chômage dans les pays développés. Il est le fait d'une partie de la population urbaine; il est mal saisi ou mesuré par les statistiques spécialisées; le plus souvent, il n'est pas indemnisé.

On a cru que les taux de chômage enregistrés dans les pays en voie de développement étaient plus faibles que la réalité à laquelle on croyait s'attendre. Le décalage entre les taux enregistrés et la supposition d'un chômage élevé est à l'origine d'une des approches du "secteur non structuré". L'hypothèse était en effet que le sous-développement et particulièrement la pauvreté urbaine étaient dus à une faible productivité de la main-d'œuvre, génératrice de sous-emploi et de chômage. Cette hypothèse, devenue un postulat sans que l'on cherche vraiment à la vérifier, aboutissait à ce que l'on considère le "secteur non structuré" comme le lieu où se situait le "chômage déguisé", avant que l'on retourne les termes de l'analyse pour au contraire souligner son importance pour l'emploi.

L'étude du chômage dans les pays en voie de développement change dès que l'on prend en compte de manière spécifique l'emploi non structuré sous toutes ses formes. On ne peut plus dès lors se contenter d'estimations de "l'excédent de main-d'œuvre" ni rejeter en bloc des statistiques démographiques sous prétexte qu'elles ne saisissent pas le "chômage déguisé", notion qui, comme le sous-emploi, doit être précisée.

Enfin, les prévisions en matière d'emploi et de chômage n'auront plus le même sens, dès lors que l'on admet que le chômage non indemnisé reste limité, et que par contre, la main-d'œuvre disponible trouve de plus en plus à s'employer dans des activités non structurées. Il est en effet paradoxal d'établir des prévisions de croissance de l'emploi dans les activités non structurées, comme dans le secteur moderne, inférieure à la croissance de la population active, ce qui donne comme résultat un "excédent de main-d'œuvre" comme c'est le cas dans le Plan ivoirien, si ces activités sont définies comme le lieu où trouvent à s'employer les exclus du secteur moderne. C'est au contraire le chômage qui connaît une croissance limitée, car peu de gens peuvent rester longtemps sans ressources (la solidarité familiale a des limites qui sont de plus en plus

évidentes dans les villes, surtout pour les étrangers; les membres de la famille pris en charge doivent aider leurs protecteurs dans leur activité ou participer aux frais d'entretien).

b) Sous-emploi, chômage déguisé et emploi non structuré

L'étude de l'activité et du chômage dans les pays en voie de développement a conduit les spécialistes à s'interroger sur la validité des concepts utilisés. Ainsi, le B.I.T. a mené une enquête dans trois villes d'Amérique Latine, afin de mesurer le "chômage déguisé" et le "sous-emploi" (Kritz, Ramos [1976]). Les auteurs en tirent une typologie de l'emploi qui permet de distinguer les travailleurs selon le caractère plus ou moins stable ou occasionnel de leur emploi, mais ne montrent pas l'existence de chômage véritable qui ne soit pas connu. Ayant enquêté auprès des "inactifs", les auteurs en concluent que seulement 3 à 4% d'entre eux peuvent être réellement considérés comme chômeurs (mais 15 à 30% des inactifs aimeraient disposer d'un emploi à temps partiel), ce qui ne donnerait même pas un millier de personnes à l'échelle d'un pays comme la Côte d'Ivoire. Par contre les auteurs mettent à jour plusieurs formes de sous-emploi parmi les travailleurs occupés. La mesure du sous-emploi reste toutefois délicate, et revient dans ces enquêtes à mesurer le nombre de semaines où le revenu est inférieur à celui d'une semaine moyenne. On trouve aussi des personnes qui désirent travailler plus d'heures, et d'autres qui estiment que leur emploi ne correspond pas à leur qualification.

Toutes ces formes de sous-emploi se retrouvent aussi bien chez les salariés (du secteur moderne) que chez les non-salariés, mais ne touchent pas de la même façon les différentes catégories de la population (jeunes, femmes...). Cette enquête, sans vraiment résoudre le problème de la mesure du sous-emploi, montre en tout cas qu'il n'y a aucune raison de considérer que les travailleurs des activités non structurées sont massivement sous-employés.

On ne dispose pas d'enquêtes de ce type en Côte d'Ivoire, et encore moins d'informations sur les revenus, si bien qu'il est impossible de supposer à priori que l'emploi non structuré cache en réalité un sous-emploi important.

L'enquête du B.I.T. a aussi montré qu'un certain nombre de personnes se déclarant au chômage (entre 1/7 et 1/2 des chômeurs) exerçaient en réalité un emploi occasionnel. Ce "travail déguisé" a par contre été mesuré en Côte d'Ivoire où une part significative des jeunes chômeurs se livrait à des travaux sporadiques (11% des chômeurs déclarés à Abidjan, 45,5% à Bouaké et 15,5% à San Pédro avait en 1975 une activité d'attente rémunérée -Hauser, Dessalien [1976] et [1978]-).

2.1.2. Le chômage en Côte d'Ivoire

a) L'enregistrement du chômage en 1975 et 1978

C'est toujours la variable "type d'activité" qui permet de mesurer le chômage en additionnant les catégories "chômeurs" et "en-quête-de-premier-emploi", ces derniers n'ayant jamais travaillé. Le nombre de chômeurs est donc directement issu des questionnaires, sans aucun calcul ou estimation supplémentaires. Pour 1975, c'est le chômage "observé" que nous prendrons en compte, sans ajustement. Les "en-quête-de-premier-emploi" sont presque quatre fois plus nombreux que les "chômeurs", ce qui traduit bien une des caractéristiques principales du chômage en Côte d'Ivoire, qui concerne surtout les jeunes exclus du système scolaire. On l'a vu, ces deux rubriques ne totalisent que 1,3% de la population de 6 ans et plus en 1975, mais c'est le rapport entre le nombre total de chômeurs et la population active qui est significatif (nous appellerons ici chômeurs, la somme des catégories "chômeurs" -entre guillemets- et "en-quête-de-premier-emploi" définies par la variable "type d'activité").

Avant d'aller plus en avant dans l'étude du chômage, il est nécessaire de s'interroger sur la possibilité que les chômeurs découragés ne soient pas pris en compte. Le nombre de non-actifs peut nous éclairer: en 1975, on constate que 12,8% de la population âgée de 6 ans et plus est non active. Mais la plupart des non-actifs sont en fait des enfants ou des personnes âgées.

Tableau n° 5
Part des non-actifs (%) dans la population selon la tranche d'âges,
le sexe et le milieu,
1975 et 1978.

Tranche d'âges	RURAL				URBAIN			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978
10 - 14 ans	15,4	17,6	22,2	23,6	11,6	10,1	20,2	16,8
15 - 29 ans	1,2	0,8	1,3	0,8	1,3	1,1	2,2	1,3
30 - 59 ans	0,5	0,3	1,8	1,0	0,6	0,9	2,0	1,3
60 et +	13,0	8,3	38,9	21,5	11,5	3,6	40,0	21,1

Ce tableau appelle plusieurs remarques :

- tout d'abord, le nombre de non-actifs de 15 à 59 ans est très faible. Il est en baisse de 1975 à 1978, ce qui confirme que l'Enquête à Passages Répétés a mieux saisi l'activité. Cette baisse est parallèle à une baisse du taux de chômage, ce qui nous fait donc penser que les non-actifs ne sont pas ici des chômeurs découragés. Par contre, le nombre d'invalides est un peu plus élevé

en 1978. On remarquera toutefois que les non-actifs sont relativement plus nombreux chez les jeunes ainsi que chez les Ivoiriens, caractéristiques identiques aux demandeurs de premier emploi;

- pour les femmes, la baisse du "taux d'inactivité" est parallèle à une meilleure saisie de l'activité féminine. Les femmes inactives restent cependant plus nombreuses que les hommes, pour chaque catégorie de population;

- chez les plus âgés, les taux d'inactivité sont élevés mais connaissent une baisse importante entre 1975 et 1978. La meilleure saisie de l'activité (particulièrement pour les femmes) et surtout le classement d'un plus grand nombre de personnes âgées parmi les "invalides" expliquent cette différence;

- enfin, les non-actifs sont relativement nombreux chez les 10-14 ans. Ils semblent même avoir été sous-estimés en 1975, au moins en milieu rural, en raison de l'erreur sur les âges. Il faut noter que le taux d'inactivité est plus élevé chez les étrangers (garçons et filles) que chez les Ivoiriens de cet âge. Les enfants d'étrangers sont en effet moins scolarisés et se retrouvent souvent dans une situation d'oisiveté forcée. Néanmoins, si l'on se penchait sur le travail des enfants, il serait nécessaire de chercher à comprendre davantage ce que recouvre exactement cette situation de non activité (en milieu urbain 27,6% des étrangers de 10-14 ans sont non-actifs).

On ne peut donc penser que les non-actifs soient des chômeurs déguisés. Si l'on considérait qu'un tiers des non-actifs masculins de 15-59 ans en milieu urbain étaient en réalité des chômeurs, ce serait moins de 3000 personnes qui seraient concernées, et le taux de chômage en serait à peine modifié.

La saisie du chômage dans les statistiques démographiques ne peut donc être contestée sous prétexte que le chômage mesuré ainsi est trop faible par rapport à des hypothèses non vérifiées. Deux enquêtes démographiques d'envergure, le Recensement Général de la Population en 1975 et l'Enquête à Passages Répétés en 1978, avec des approches dissemblables de l'activité, confirment ici le faible taux de chômage.

b) Description du chômage en Côte d'Ivoire

D'après le Recensement Général de la Population, la Côte d'Ivoire comptait 70.000 chômeurs en 1975, soit près de 3% de la population active (l'Enquête à Passages Répétés nous donne un taux encore plus bas: 2,2% en 1978). Le chômage est donc peu élevé, mais est inégalement réparti. Le chômage en milieu rural est faible (près de 22 000 chômeurs en 1975), ce qui n'est pas étonnant puisque la Côte d'Ivoire connaît une pénurie endémique de main-d'œuvre agricole. Il est probable que beaucoup d'entre eux résident en milieu rural mais cherchent du travail en ville. En milieu urbain, le taux de chômage est de 6,3% en 1975 (en données ajustées; voir les données non corrigées en annexe).

Pour la présentation des chiffres du chômage dans la population active ajustée, nous avons conservé le volume de chômeurs observé en 1975, par tranches

d'âges (les chômeurs de moins de 15 ans -très peu nombreux- sont comptés avec les 15-29 ans, ceux de 60 ans et plus avec les 30-59 ans). Les taux sont calculés en divisant le nombre de chômeurs par la population active ajustée de la catégorie correspondante.

En 1980, nous appliquons les mêmes taux qu'en 1975, par catégories de population. Nous n'avons pas retenu l'hypothèse d'une baisse des taux de chômage que pouvaient laisser supposer les résultats de l'Enquête à Passages Répétés. Les données restent trop imprécises pour estimer une faible variation. L'important ici est que les deux sources utilisées, avec une application différente des concepts relatifs à l'activité, concordent sur les ordres de grandeurs du chômage, et confirment la faiblesse des taux.

Le taux de chômage global (nombre de chômeurs rapporté à la population active de 10 ans et plus) passe de 2,2% en 1975 à 2,6% en 1980. La croissance de ce taux entre 1975 et 1980 est due au poids plus important pris par le milieu urbain où le chômage est plus élevé.

Tableau n° 6
Taux de chômage et nombre de chômeurs,
1975 et 1980 (population ajustée)

MILIEU sexe	tranche d'âges	taux de chômage %	population chômeurs		population chômeurs	
			active (1000)	active (1000)	active (1000)	active (1000)
			1975	1980	1975	1980
RURAL						
hommes	15-29 ans	3,1	512,4	15,9	516,3	16,0
	30-59 ans	0,3	622,1	1,8	673,1	2,0
femmes	15-29 ans	0,9	439,5	4,0	462,1	4,2
	30-59 ans	e	480,3	0,2	493,4	0,2
URBAIN						
hommes	15-29 ans	10,7	301,6	32,4	442,5	47,5
	30-59 ans	1,9	266,9	5,1	395,1	7,6
femmes	15-29 ans	9,3	110,9	10,3	157,4	14,6
	30-59 ans	0,9	88,9	0,8	149,0	1,3
COTE D'IVOIRE ENTIERE						
Tous âges			3140,2	70,5	3643,7	93,4

Une étude plus précise nous apprend qui sont les chômeurs. Ce sont des jeunes (surtout des 15-25 ans), ivoiriens pour la plupart. Les taux de chômage sont bien plus élevés à Abidjan que dans les autres villes, chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, les catégories les plus touchées ont des taux de chômage importants, qui montrent à l'évidence que le chômage a bien été saisi.

Tableau n° 7
Taux de chômage chez les jeunes hommes en milieu urbain,
1978

Tranche d'âges	IVOIRIENS		ETRANGERS	
	Abidjan	Autres villes	Abidjan	Autres villes
15-19 ans	39,2	13,0	10,3	5,5
20-24 ans	20,9	10,7	5,3	4,1
25-29 ans	7,6	4,3	3,3	1,7
30-34 ans	3,6	1,8	2,2	1,2

Enquêtes à Passages Répétés

Les chômeurs sont le plus souvent des victimes du système scolaire. N'ayant pu accéder dans la classe supérieure, ils se retrouvent sur le marché du travail à la recherche d'un emploi, salarié de préférence. Ce sont presque exclusivement des personnes en quête d'un premier emploi (Hauser et Dessalien [1976] et [1978]).

En résumé, on peut affirmer que le chômage en Côte d'Ivoire est faible, parce qu'il n'est applicable qu'à une minorité de la population qui recherche un emploi salarié. En termes politiques, il n'est ressenti comme un problème que lorsqu'il touche des cadres nationaux qui cherchent à travailler dans le secteur moderne (entre 1000 et 2000 personnes en 1984).

2.2. L'occupation

2.2.1. Les actifs agricoles

a) Les taux d'activité agricole en milieu rural

On appelle taux d'activité agricole le rapport entre le nombre d'actifs occupés dans le secteur primaire (incluant donc des pêcheurs et sylviculteurs) et le nombre total d'actifs. Ces taux sont calculés par milieux, sexes et tranches d'âges. Comme pour le calcul d'activité et du chômage, on utilise les données du Recensement Général de la Population ou de l'Enquête à Passages Répétés qui sont les plus fiables. Les taux d'activité agricole en milieu rural ont peu varié depuis 1965 et, malgré les changements intervenus dans les campagnes ivoiriennes, on peut raisonnablement continuer à calculer la population agricole rurale avec des taux constants sur cinq ans. Comme dans les calculs de la population active, c'est la variation du poids des différentes catégories de la population qui fait varier le taux d'activité agricole global.

Tableau n°8
Taux d'activité agricole en milieu rural,
1975 et 1980

Tranche d'âges	Hommes		Femmes	
	taux d'act. agr. %	actifs agricoles (1000) 1975 1980	taux d'act. agr. %	actives agricoles (1000) 1975 1980
10-14 ans	97,0	64,1 64,6	95,0	72,9 73,7
15-29 ans	83,7	428,9 432,1	93,2	409,6 430,7
30-59 ans	91,8	571,0 617,9	94,1	452,2 464,3
60 ans et +	97,2	81,6 90,1	93,8	46,4 51,5
TOTAL		1145,6 1204,7		981,1 1020,2

Calculs: voir annexe

b) Les taux d'activité agricole en milieu urbain

Le calcul des taux d'activité agricole est plus complexe pour le milieu urbain car on ne peut raisonner avec des taux constants de 1975 à 1980. Le nombre de villes qui composent le milieu urbain étant demeuré inchangé entre ces deux dates, il s'ensuit que la définition du milieu urbain de 1975 (ville de plus de 4000 habitants dont la moitié des chefs de ménage au moins exercent des activités non agricoles) n'est plus la même en 1980, au détriment des petites villes qui comptaient une part importante d'actifs agricoles. La part des actifs agricoles dans l'ensemble du milieu urbain a donc baissé (plus particulièrement dans les grandes villes). Le nombre d'actifs agricoles en milieu urbain n'est toutefois pas négligeable et augmente en valeur absolue entre 1975 et 1980.

C'est le recensement de 1975 qui a révélé l'importance des actifs agricoles en milieu urbain. Nous les comptons ici avec le reste de la population agricole, mais en présenterons auparavant quelques caractéristiques.

Ils représentent en 1975, près de 20% de la population active résidant en milieu urbain; mais cette proportion tombe à moins de 15% en 1980. La part des étrangers y est plus importante que chez les agriculteurs du milieu rural, et on y trouve davantage de salariés et moins de main-d'œuvre familiale. Abidjan ne compte qu'un dixième des agriculteurs du milieu urbain, alors que cette ville comprend la moitié de la population urbaine.

Tableau n° 9
Taux d'activité agricole en milieu urbain,
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

Tranches d'âges	1975		1980	
	taux d'act. agricole	actifs agricoles	taux d'act. agricole	actifs agricoles
HOMMES				
10-14 ans	40,0	4,2	30,0	5,0
15-29 ans	11,9	35,8	8,0	35,4
30-59 ans	20,6	54,9	14,2	56,1
60 ans et +	59,0	8,1	50,0	10,6
Total (10 ans et +)	17,4	103,0	12,2	107,1
FEMMES				
10-14 ans	32,9	4,2	29,0	5,5
15-29 ans	18,5	20,5	15,2	24,0
30-59 ans	32,5	28,9	25,4	37,8
60 ans et +	50,0	2,2	47,3	3,0
Total (10 ans et +)	25,7	55,8	21,2	70,3
ENSEMBLE				
Total (10 ans et +)	19,6	158,8	14,8	178,3

Calculs: voir annexe

c) L'activité agricole et l'évolution de l'emploi non structuré

L'évolution de l'emploi agricole dépend principalement de la croissance de la population rurale qui est très faible. Dans les projections de population à long terme, il n'est pas envisagé de retournement de situation. En milieu urbain, la part de l'emploi agricole devrait également baisser, en raison de l'accroissement de la taille moyenne des villes et du poids de moins en moins important dans le milieu urbain des petites villes où la part des actifs agricoles était relativement forte (les projections d'emplois du Plan sont au contraire établies en supposant une proportion constante d'actifs agricoles en milieu urbain). Si ces tendances se confirment, les actifs agricoles (y compris ceux du secteur moderne) ne devraient plus représenter que 40% des actifs en l'an 2000 .

Dans la perspective de la prévision de l'emploi urbain, et notamment de l'emploi non structuré, il est important d'étudier l'évolution des revenus agricoles et de leur différence avec les revenus moyens, selon le type d'emploi, en milieu urbain. Cette différence explique, parmi d'autres raisons, l'attrait des villes pour les jeunes ruraux. La baisse du revenu moyen en milieu urbain en

Côte d'Ivoire depuis le début des années 1980, alors que les revenus agricoles continuent à augmenter, devrait avoir une incidence sur l'emploi urbain. Toutefois, ce sont surtout les Ivoiriens (ou tout au moins certains d'entre eux) qui sont concernés par les possibilités de retour à la terre, et ils constituent moins de la moitié de la population active des villes. Actuellement, on ne peut pas intégrer l'étude des revenus dans les prévisions globales de l'emploi, faute d'informations suffisantes sur les revenus.

Il serait souhaitable de pouvoir différencier les actifs agricoles qui exercent réellement en milieu urbain de ceux qui ne font qu'y résider. Une telle opération n'est pas possible, car il n'existe aucun dénombrement des activités et de l'emploi non structurés dans l'agriculture urbaine. Le maraîchage, l'horticulture et le petit élevage sont pourtant assez répandus dans les villes ivoiriennes, y compris à Abidjan. Il s'agit souvent d'activités d'appoint, difficiles à distinguer des activités domestiques, mais on trouve aussi de véritables petites exploitations. La pêche en milieu urbain est mieux connue, sauf en ce qui concerne l'emploi, et l'effectif recensé en 1975 semble très faible (4600 emplois seulement); nous n'avons pas d'éléments de comparaison depuis lors.

Toutes ces activités primaires devraient être incluses dans les activités non structurées urbaines, si les statistiques disponibles le permettaient.

2.2.2. La population occupée non agricole en 1975 et 1980

a) Synthèse des calculs d'activité

Le tableau n°10 reprend, pour l'ensemble de la population, les résultats des ajustements effectués depuis le début. Ce tableau aurait normalement dû être tiré directement du Recensement Général de la Population et de l'Enquête à Passages Répétés, sans aucun calculs, s'il n'y avait pas eu d'erreurs ni d'incohérences entre ces sources.

La répartition de la population par milieux nous sert pour les différentes étapes de nos calculs. Il faut cependant se garder d'une interprétation trop rigide des résultats par milieux, tant que l'on ne dispose que de données sur le milieu de résidence, et non pas sur le milieu d'exercice de la profession. Plutôt que de présenter un bilan de l'emploi urbain (présentation retenue dans le Plan), il nous semble préférable d'étudier l'ensemble de l'emploi non agricole, quitte à isoler par la suite certaines formes d'emploi selon le milieu.

Tableau n° 10
Population active, chômage et occupation en Côte d'Ivoire:
bilan en 1975 et en 1980

(effectifs en milliers)

MILIEU	1975			1980		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
RURAL						
1) Population totale	2314,2	2249,1	4563,3	2408,7	2356,0	4764,7
2) Population active	1284,5	1046,0	2330,5	1348,7	1088,0	2436,7
3) Population agricole	1145,6	981,1	2126,7	1204,7	1020,2	2224,9
4) Chômeurs	17,7	4,2	21,9	18,0	4,4	22,4
5) Occupés non agricoles (= 2-3-4)	121,2	60,7	181,9	126,0	63,4	189,4
URBAIN						
1) Population totale	1160,6	985,7	2146,3	1728,0	1472,5	3200,5
2) Population active	592,8	216,9	809,7	875,4	331,6	1207,0
3) Population agricole	103,0	55,8	158,8	107,1	70,3	177,4
4) Chômeurs	37,5	11,1	48,6	55,1	15,9	71,0
5) Occupés non agricoles (=2-3-4)	452,3	150,0	602,3	713,2	245,4	958,6
COTE D'IVOIRE ENTIERE						
1) Population totale	3474,8	3234,8	6709,6	4136,7	3828,5	7965,2
2) Population active	1877,3	1262,9	3140,2	2224,1	1419,6	3643,7
3) Population agricole	1248,6	1036,9	2285,5	1311,8	1090,5	2402,3
4) Chômeurs	55,2	15,3	70,5	73,1	20,3	93,4
5) Occupés non agricoles (=2-3-4)	573,5	210,7	784,2	839,2	308,8	1148,0

b) La population occupée non agricole

Ayant compté les chômeurs puis les personnes occupées dans le secteur primaire, il nous reste la population occupée non agricole, troisième composante de la population active (voir en annexe la répartition par milieux).

Tableau n° 11
Les actifs occupés non agricoles par sexes et tranches d'âges,
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

Tranche d'âges	1975			1980		
	hommes	femmes	Total	hommes	femmes	Total
10-14 ans	8,4	12,3	20,7	13,7	17,2	30,9
15-29 ans	301,0	106,0	407,0	427,8	146,0	573,8
30-59 ans	256,2	87,1	343,3	384,6	138,8	523,4
60 ans et +	7,9	5,3	13,2	13,1	6,8	19,9
TOTAL	573,5	210,7	784,2	839,2	308,8	1148,0

La population occupée non agricole évolue plus rapidement que le reste de la population active (chômeurs et agriculteurs), au rythme annuel de 8% entre 1975 et 1980 pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Les 15-59 ans occupés en dehors du secteur primaire en milieu urbain, augmentent de 9,7% par an, ce qui représente un doublement tous les sept ans et demi, et entraîne une croissance de cette partie de la population active plus rapide que la croissance de la population urbaine totale.

Les taux d'emploi non agricole (rapport entre la population occupée en dehors du secteur primaire et la population totale) en milieu urbain sont beaucoup moins élevés que les taux d'emploi agricole en milieu rural: 60% des hommes de 15 à 59 ans en milieu urbain exercent une activité non agricole en 1975, le reste se partageant entre les chômeurs, les actifs agricoles et les non-actifs (étudiants, invalides...).

2.3. Structure de l'emploi non agricole

2.3.1. Professions et situation dans la profession

Deux variables permettent de préciser l'occupation des individus: la profession et la situation dans la profession. Ces deux variables ont été utilisées pour le Recensement Général de la Population de 1975 et l'Enquête de 1978 avec quelques différences. Les données sur les professions et la situation dans la profession ne sont pas croisées avec l'âge; nous devons donc abandonner la présentation par tranches d'âges.

a) Professions et groupes de professions

Cette variable indique la profession exercée par les individus. La nomenclature adoptée en 1975 comprend 89 postes regroupés en 8 groupes de professions qui correspondent à peu près à la nomenclature internationale. Pour l'Enquête à Passages Répétés, seuls ces 8 groupes ont été retenus, les professions détaillées n'ayant pas été codifiées. Nous ne prendrons pas en compte ici le groupe des agriculteurs et pêcheurs (groupe VI des professions) que nous avons vu dans la section précédente. Il s'agit d'une nomenclature de métiers, et non pas d'activités au sens de la Comptabilité Nationale. Il ne s'agit pas non plus strictement d'une nomenclature de catégories socio-professionnelles. Certains métiers sont très détaillés, alors qu'on ne trouve pas d'autres professions pourtant courantes (par exemple: boulangers, garagistes ou charbonniers). De nombreux codes sont très imprécis: "travailleurs non classés ailleurs" dans chaque groupe, qui comptent souvent des effectifs importants (voir annexe).

Le groupe I rassemble le "personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées". C'est le personnel enseignant qui est le plus représenté dans ce groupe. Certaines professions du groupe I sont très précises (statisticiens, athlètes, pilotes, avec un effectif très faible) et l'on aurait aimé avoir autant de détails pour les ouvriers de la production. Le groupe II comprend les "directeurs et cadres administratifs supérieurs" et ne compte que 3500 personnes, ce qui est inférieur à cette profession dénombrée dans les statistiques d'emploi d'entreprises modernes. Le groupe III comprend le "personnel administratif et travailleurs assimilés", et définit l'ensemble des employés de bureau de l'Administration et du secteur privé. Nous compterons ces trois premiers groupes ensemble par la suite.

Le groupe IV ("personnel commercial et vendeurs") est celui qui compte le plus de femmes (en dehors de l'agriculture). La majorité des travailleurs de ce groupe est constituée de "vendeurs ambulants, vendeurs à domicile et vendeurs de journaux et tabac" (code 34).

Le groupe V comprend les "travailleurs spécialisés dans les services". En fait, de nombreuses professions des services, et notamment les professions libérales (médecins, avocats, architectes...) ont été comptées dans le groupe I. La majorité des travailleurs du groupe V est formée de personnel domestique. La plupart des domestiques et gardiens sont classés comme salariés, mais il s'agit de salariés des ménages. Ceci justifie un traitement particulier pour cette catégorie de travailleurs.

Le groupe VI rassemble les travailleurs du secteur primaire.

Le groupe VII comprend les "ouvriers et manœuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport". Les professions de ce groupe sont soit des catégories socio-professionnelles (exemple: agents de maîtrise), soit des travailleurs d'une branche de production (exemple: ouvriers du textile), soit

encore, et c'est le plus courant, des métiers qu'on ne peut faire correspondre à des branches d'activité.

Enfin, le groupe VIII inclut des travailleurs ayant fait une déclaration imprécise ou n'ayant pas déclaré de profession, des "hors-activité" et des personnes "en-quête-de-premier-emploi".

b) La situation dans la profession

Cette variable est fondamentale pour l'étude des activités non structurées. En effet, elle nous permet de distinguer les salariés des exploitants indépendants, apprentis, ou aides familiaux. En 1978, la catégorie "employeur" a été rajoutée, mais elle concerne surtout les exploitants agricoles (les employeurs sont comptés avec les indépendants dans les tableaux suivants).

Dans le traitement du Recensement Général de la Population de 1975, les "hors-activité" ainsi que les "en-quête-de-premier-emploi" ont été inclus dans la population active. Comme dans la variable "groupes de professions", des codes particuliers leur sont réservés dans la nomenclature de la variable "situation dans la profession". Comme nous ne nous intéressons qu'à la population occupée, nous n'en tiendrons pas compte ici.

c) Groupes de professions et situation dans la profession en 1975 et 1978

C'est le croisement de ces deux variables qui nous apporte l'information la plus importante. Cela va nous permettre de définir des "catégories d'emploi" prenant en compte à la fois le type de profession exercée et le statut dans cette profession.

Le tableau n° 12 donne la répartition de la population occupée non agricole (c'est à dire à l'exclusion du groupe VI des professions - agriculteurs, pêcheurs - et des catégories de "hors-activités" et "en-quête-de-premier-emploi") selon le groupe de professions et la situation dans la profession en 1975 et en 1978. Il s'agit ici de données non ajustées.

La comparaison du croisement des deux variables en 1975 et 1978 permet surtout de constater l'effet d'une large définition de l'activité en 1978 sur la répartition de la population occupée non agricole selon la profession et la situation dans la profession. Ainsi, le nombre d'indépendants du commerce a presque doublé. Le nombre de salariés connaît une croissance très forte, mais malgré cela, cette catégorie ne représente que 47,8% des travailleurs non agricoles en 1978 contre 49,3% en 1975 (il paraît probable que la définition du salariat soit également plus large en 1978 qu'en 1975). Elle progresse toutefois dans le groupe des ouvriers (53,8% des effectifs du groupe sont salariés en 1978 contre 51,3% en 1975). La proportion d'apprentis est stable (près de 9%) alors que les aides familiaux connaissent une légère baisse relative.

Tableau n° 12
Groupes de professions et situation dans la profession
Recensement Général de la Population de 1975 et
Enquête à Passages Répétés de 1978

Situation	GR. I à III tert.adm.	GR. IV commerce	GR. V services	GR. VII ouvriers	N.D.*	TOTAL
1975						
Salariés	105107	19454	59241	184085	5585	373472
Indépendants	14947	116924	15540	98049	1480	246940
Apprentis	1930	486	389	63686	847	67338
Aides familiaux	935	37785	3834	11371	1475	55400
N.D.*	775	393	255	1422	12249	15094
TOTAL	123694	175042	79259	358613	21636	758244
1978						
Salariés	137573	27588	65270	254340	3348	488119
Indépendants	2678	220759	13459	123898	12329	373123
Apprentis	16	698	1335	86782	424	89255
Aides familiaux	-	53444	3624	6856	79	64003
N.D.*	825	829	136	774	5158	7722
TOTAL	141092	303318	83824	472650	21338	1022222

* N.D. : Non Déterminés (déclarations imprécises)

e) Groupes de professions et situation dans la profession
dans l'Enquête à Passages Répétés

La variable "situation dans la profession" comprend les employeurs en 1978. De plus, le croisement de cette variable avec le niveau de scolarité apporte un éclairage intéressant.

Tableau n° 13
Population active africaine selon la situation dans la profession et
le niveau d'instruction à Abidjan, 1978

Scolarité	effectif	Employeurs	Indé- pendants	Salariés	apprentis aides fam.
		%	%	%	%
Jamais scolarisés	257423	54,1	84,9	45,5	55,3
Niveau primaire	91911	22,7	11,6	23,4	38,5
Second. 1 ^{er} cycle	61592	14,5	2,8	21,6	5,6
Sec. 2 ^{ème} c. et supérieur	24198	8,0	0,3	9,2	0,3
Effectif total *(=100)	436668	3686	138292	254243	40447
* dont non précisés	1544	0,7	0,4	0,3	0,3

SOURCE: d'après Binet [1982], page 137.

On constate ainsi qu'à Abidjan, 96,4% des "patrons" et des indépendants n'ont pas dépassé le niveau du primaire. On s'aperçoit donc que, si l'on classait ces derniers dans le secteur non structuré en tenant compte du niveau de scolarité, une infime minorité des "employeurs et indépendants" serait compté dans le secteur moderne (voir Antoine et Herry [1982]).

2.3.2. Les catégories d'emploi

a) Définition des catégories d'emploi

Nous définissons des catégories d'emploi à partir du croisement des variables "groupes de professions" et "situation dans la profession". Nous ne considérerons que six catégories d'emploi, l'objectif étant, d'une part de pouvoir établir des comparaisons entre 1975 et 1978 et de déterminer des évolutions, d'autre part d'adopter une présentation adéquate pour décrire les activités non structurées.

La première catégorie comprend les salariés, apprentis et aides familiaux (ces derniers étant très peu nombreux) et indépendants des trois premiers groupes de professions et les salariés du groupe V (travailleurs des services), à l'exception des domestiques et gardiens. Nous l'appellerons "services modernes et tertiaire administratif". On y trouve le personnel de l'Administration, mais aussi les employés de bureau (secrétaires, comptables, cadres administratifs etc..) et les professions libérales. La deuxième catégorie ne contient que les salariés du commerce. La troisième comprend les salariés du groupe VII (ouvriers à la production) qui compte aussi les travailleurs du bâtiment et des transports. La quatrième catégorie regroupe les indépendants, apprentis et aides familiaux des services (sauf les domestiques) et du commerce, et la cinquième les mêmes statuts de profession dans la production, le bâtiment et les transports. Enfin, la dernière catégorie comprend le personnel domestique.

b) Evolution des catégories d'emploi de 1975 à 1980

Les catégories d'emploi nous permettent de préciser l'occupation de la population ajustée, c'est-à-dire correspondant à une définition de l'activité qui prend davantage en considération les formes non structurées d'activité.

Pour l'ensemble de la population occupée non agricole, la troisième catégorie (salariés du secteur secondaire et des transports) augmente plus vite que la moyenne, tandis que les salariés des services modernes, professions libérales et les fonctionnaires (catégorie 1) pris dans leur ensemble, voient leur part dans l'emploi non agricole diminuer. Les trois premières catégories réunies passent de 43,4 % à 44,4 % de l'emploi non agricole entre 1975 et 1980. Parmi les catégories de non salariés, ce sont les commerces et services qui connaissent l'expansion la plus rapide, confirmant ainsi les tendances exprimées

par les dénombrements d'établissements.

Tableau n° 14
Catégories d'emploi dans la population occupée non agricole ajustée,
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

Catégorie d'emploi	1975		1980	
	nombre	%	nombre	%
1 Services modernes et tertiaire administratif	137,8	17,6	181,6	15,8
2 Salariés du commerce	19,3	2,5	32,1	2,8
3 Salariés de l'industrie, bâtiment et transports	183,1	23,3	293,3	25,6
4 Emplois non salariés du commerce et des services	220,3	28,1	329,9	28,7
urbain	157,9		261,3	
rural	62,4		68,6	
5 Indépendants et apprentis du secondaire et transports	174,8	22,3	250,3	21,8
urbain	130,5		201,9	
rural	44,3		48,4	
6 Domestiques	48,9	6,2	60,8	5,3
TOTAL	784,2	100,0	1148,0	100,0

calculs: voir annexe

L'observation de ces données par sexe et par milieu (tous les ajustements sont opérés par sexe et par milieu - voir annexe -) apporte des éléments supplémentaires. Les catégories 4 et 5 connaissent une augmentation très rapide en milieu urbain (respectivement 10,6% et 9,1% par an), ce qui leur donne une importance croissante dans l'emploi urbain (la croissance de la population active urbaine est de 8,3%).

L'évolution des catégories d'emploi ne nous donne cependant pas une vision très précise, en l'absence de données plus récentes sur les professions. Il faudra donc chercher d'autres informations, notamment des statistiques d'emploi d'établissements (modernes et non structurés) afin de connaître l'évolution de l'emploi non agricole avec davantage de précision. Nous disposons cependant d'un cadre ajusté grâce auquel on pourra proposer des estimations d'emploi par types d'activité de façon plus rigoureuse.

2.3.3. Bilan de l'emploi non agricole d'après les données démographiques

Il est possible de présenter le premier bilan de l'emploi en 1975 et en 1980 uniquement à partir des données sur la population et des variables qui la caractérisent.

Tableau n° 15
Bilan de l'emploi en Côte d'Ivoire d'après les données démographiques,
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

Population	1975		1980		TMCA*
	effectif	%	effectif	%	
population totale	6709,6	100	7965,2	100	3,5
population active (= 100)	<u>3140,2</u>	46,8	<u>3643,7</u>	45,7	3,0
chômeurs	70,5	2,2	93,4	2,6	5,8
actifs agricoles	2285,5	72,8	2402,3	65,9	1,0
population occupée non agricole (= 100) (dont 15-59 ans)	<u>784,2</u> (750,3)	25,0	<u>1148,0</u> (1097,2)	31,5	7,9
• empl. salariés, prof. lib. (cat. 1,2 et 3)	340,2	43,4	507,0	44,2	8,3
• empl. non salariés urbains (cat. 4 et 5)	287,7	36,7	463,2	40,3	10,0
(dont 10-14 ans)	(20,7)		(30,9)		(8,3)
(dont "actives marginales")	(42,1)		(69,1)		(10,4)
• empl. non salariés ruraux (cat. 4 et 5)	106,7	13,6	117,0	10,2	1,9
• domestiques	48,9	6,2	60,8	5,3	4,5

* TMCA: Taux Moyen de Croissance Annuelle

Ce bilan fait apparaître que, de toutes les catégories d'emploi, ce sont les emplois non salariés en milieu urbain qui connaissent la croissance la plus rapide. La croissance de l'emploi salarié pendant cette période a pourtant été favorisée par une conjoncture favorable au secteur moderne, d'autant plus que l'emploi dans l'Administration se développait rapidement. Malgré cela, la croissance de l'emploi salarié n'est pas suffisante pour absorber la main-d'œuvre supplémentaire qui migre vers les villes.

L'importance de l'emploi salarié dans la population occupée est un indicateur intéressant de l'extension de l'économie "moderne". A un niveau plus abstrait, le salariat reflète le développement du secteur capitaliste d'une part, de l'Etat d'autre part. Il est néanmoins abusif d'assimiler la totalité des emplois salariés (ainsi que les professions libérales) au "secteur moderne", et les emplois non salariés aux activités non structurées. Il y a en effet des non salariés dans le secteur moderne, mais surtout des salariés dans des activités non structurées.

La structure de l'emploi en Côte d'Ivoire évolue rapidement. La part croissante de la population occupée non agricole, dont le facteur principal est l'augmentation de l'emploi non salarié en milieu urbain, est l'aspect le plus remarquable de cette évolution.

L'importance de l'emploi des enfants et de celui des "actives marginales" apparaît, grâce à la prise en compte des variables démographiques pour la présentation de l'activité: ces catégories, qui ne sont pas comptées dans les autres estimations, représentent près du quart des emplois non salariés en milieu urbain. On mesure ainsi un élément essentiel de la main-d'œuvre des activités non structurées.

2.4. L'emploi par types d'activité

2.4.1. L'emploi dans les statistiques d'établissements

a) Comparaison des statistiques démographiques et des statistiques d'établissements

Le rapprochement des statistiques d'emploi issues des données démographiques avec les statistiques d'emploi d'entreprises nécessite des aménagements dans la présentation des données afin de les rendre comparables. Il s'agira principalement de prendre en compte l'existence de salariés dans l'emploi non structuré, et celle de non salariés dans les entreprises structurées.

Certaines professions nécessitent un traitement particulier. C'est le cas notamment de la profession de "conducteurs d'engins de transport". Cette profession a toujours été comptée parmi les emplois "modernes" dans les statistiques du Plan et, en effet, cela n'aurait pas beaucoup de sens de séparer les salariés des non salariés de la branche des transports. Les non salariés de cette branche seront donc inclus dans les emplois des secteurs "moderne" et "intermédiaire". Enfin, dans la perspective d'une présentation par secteurs d'activité, il faut défalquer des emplois non agricoles ceux qui sont exercés dans les entreprises agricoles (en général du secteur moderne).

Après ces corrections, la comparaison des statistiques démographiques et des statistiques d'entreprises se fera en deux temps: tout d'abord la comparaison entre les emplois salariés et statistiques d'emploi d'entreprises modernes, qui nous donnera par différence les emplois du secteur intermédiaire; la même opération sera pratiquée ensuite sur les emplois non salariés desquels on retranchera les emplois d'établissements non structurés. On ne fera cette dernière opération que pour les emplois urbains, la différence nous donnant cette fois-ci les effectifs employés dans des activités non structurées non localisées.

b) L'emploi dans le secteur moderne en 1975 et 1980

L'emploi dans le secteur moderne est estimé à partir de différentes sources: Banque des Données Financières, Enquête quinquennale de Main-d'œuvre, Chambre d'Industrie. Les données présentées ici sont très proches de celles du Plan. Nous avons adopté une vision plus restrictive du secteur moderne dans les services et le commerce, qui "colle" davantage aux statistiques d'entreprises publiées.

Tableau n° 16
L'emploi dans le secteur moderne
1975 et 1980

(effectifs en milliers)

	1975	1980	TMCA
Industrie	54	80	8,2
Bâtiment	31	44	7,3
Transports et communications	23	35	8,8
Services	9	25	22,7
Commerce	24	27	2,4
Administrations publiques et privées	70	107	8,9
TOTAL	211	318	8,5

Sources: voir texte ci-dessus

2.4.2. L'emploi dans le secteur intermédiaire

L'emploi dans le secteur intermédiaire est égal au solde obtenu après avoir opéré des corrections et défalqué les emplois du secteur moderne de l'effectif des salariés et professions libérales (catégories 1 à 3) issu des données démographiques.

Les professions non agricoles exercées dans les branches de l'agriculture sont estimées à partir des tableaux donnant la répartition des emplois par catégories socio-professionnelles, en 1975 et 1980, d'après les Centrales des Bilans et les Enquêtes Main-d'Oeuvre. Il s'agit de manœuvres, chauffeurs, mécaniciens, et de personnel de bureau. Le nombre de salariés des entreprises non structurées est issu du tableau suivant (on considère que sa croissance est égale à celle des catégories de salariés dans les données démographiques).

Les non salariés du transport sont dénombrés dans le recensement de 1975. Les autres emplois non salariés sont calculés par une estimation de leur proportion dans l'emploi du secteur intermédiaire (10 à 20 % selon les branches, d'après les résultats du recensement des établissements de 1976).

Tableau n° 17
Calcul de l'emploi dans le secteur intermédiaire

	1975	1980
Salariés et professions libérales	340	507
- secteur moderne	211	318
= reste	129	189
- salariés du secteur primaire	10	14
- salariés du secteur non structuré	12	16
+ non salariés des transports	16	23
+ non salariés (10% du total)	14	20
= <u>Secteur intermédiaire</u>	137	202

Ce tableau nous fournit la première estimation de l'emploi dans le secteur intermédiaire. Si nous n'avions défini un tel secteur, il n'aurait pas été possible d'établir de correspondance entre l'emploi d'après les statistiques d'entreprises modernes et les salariés et professions libérales des statistiques démographiques, celles-ci couvrant un ensemble plus large que le secteur moderne stricto sensu. En conséquence, les données obtenues par solde pour les activités non structurées auraient été faussées.

2.4.3. L'emploi dans les activités non structurées

a) Estimation de l'emploi dans les établissements non structurés en 1975 et en 1980

Les établissements non structurés ont été recensés en 1976. Toutefois, les données sur l'emploi dans ces établissements sont anormalement faibles, ce qui est corroboré par les enquêtes ponctuelles menées par ailleurs. C'est pourquoi, tout en conservant la répartition des établissements par branches d'activité du recensement, c'est une estimation du nombre moyen d'emplois par établissement qui est retenue ici, cette moyenne variant selon le secteur d'activité.

On ne dispose pas de données plus récentes sur l'emploi dans les établissements non structurés, mais seulement d'estimations de croissance du nombre d'établissements. Nous avons supposé que la structure de l'emploi n'avait pas varié. Cette simplification est certes abusive, car il est probable que toute variation quantitative dans les types d'activités non structurées est répercutée sur l'emploi. Mais il est probable aussi que des variations en sens opposé affectent les différentes branches, ce qui réduit l'erreur dans des présentations plus synthétiques. Etant donné le cadre de nos estimations, les erreurs éventuelles se répercutent plutôt sur les autres formes d'emploi non structuré.

Tableau n° 18
Estimation de l'emploi dans les établissements non structurés,
1975 et 1980

	nombre d'établissements	Emploi 1975			Emploi 1980
		salariés	non sal.	TOTAL	
Industrie (artisanat) et bâtiment	8100	5500	14500	20000	25000
Services	3500	1000	4000	5000	8000
Commerce	14500	5500	24500	30000	58000
ENSEMBLE	26100	12000	43000	55000	91000

La croissance de l'emploi dans les établissements non structurés est de 10% par an, plus rapide dans le commerce, plus lente (moins de 5%) dans les activités de production.

b) Validité des statistiques d'emploi
pour les établissements non structurés

L'établissement non structuré est fréquemment le centre d'une unité économique et sociale plus importante que ne le laissent entrevoir les statistiques d'emploi. L'emploi familial est fluctuant, et la rotation des apprentis souvent importante. De plus, il n'est pas toujours possible de distinguer les différents établissements dans un même local, des relations hiérarchiques pouvant exister entre "patrons" indépendants. Des ouvriers salariés peuvent avoir leurs propres apprentis et agir dans certains cas comme indépendants.

La complexité de ces phénomènes ne peut être rendue par des statistiques quantitatives d'emploi. Comme pour le dénombrement des activités sur les marchés, les statistiques d'emploi d'établissements non structurés, qui de plus sont ici des estimations, ne peuvent avoir qu'une valeur indicative.

La part de l'emploi des établissements non structurés, dans l'emploi non structuré total, est un indicateur intéressant de la composition des activités non structurées. Ainsi en 1975, seulement le quart des emplois non structurés sont exercés dans des établissements. On s'aperçoit que la réduction du "secteur non structuré" au monde des petits établissements ne peut donner une idée de l'importance des activités non structurées. Surtout, des mesures de politique économique à l'égard de ces petits artisans ou boutiquiers ne touchent qu'une minorité de ces activités.

c) L'emploi dans les activités non structurées en 1975 et 1980

Nous estimons ici l'emploi dans l'ensemble des activités non structurées (les éléments du calcul de nos estimations sont donnés en annexe). Ce sont les catégories d'emplois non salariés (catégories 4 et 5) auxquelles ont été ajoutés

les salariés des établissements non structurés, et desquelles ont été déduits les non salariés du secteur intermédiaire (il s'agit des opérations inverses de celles du tableau n°17).

Le nombre total d'emplois non structurés était de 277.000 en milieu urbain et de 99.000 en milieu rural en 1975, et de 445.000 et 108.000 respectivement en 1980. On a donc une croissance rapide des emplois non structurés en milieu urbain. A l'issue de nos estimations, la croissance du nombre de ces emplois est directement fonction de la croissance démographique pour une partie d'entre eux (actives marginales et enfants de moins de 15 ans), et indirectement pour le reste; en effet, rentre en ligne de compte la croissance des secteurs intermédiaire et moderne. De plus, deux autres composantes de la population active influent indirectement sur le nombre d'emplois dans des activités non structurées: les chômeurs et la population active agricole urbaine. Les emplois des activités non structurés ne sont donc pas un simple solde (population occupée moins emplois du secteur moderne).

En milieu rural, étant données nos hypothèses de calcul, la croissance du nombre d'emplois non structurés est directement liée à la croissance démographique et à l'évolution des classes d'âges à fort taux d'activité.

2.5. Bilan général de l'emploi

2.5.1. Bilan de l'emploi en 1975

a) La répartition des emplois par secteurs d'activité

Ayant réparti les emplois non agricoles selon le type d'entreprises, il est intéressant d'aller plus loin et de répartir les emplois de chaque type par secteurs d'activité. Les statistiques d'emploi du secteur moderne donnent évidemment la répartition des effectifs employés par branches d'activité. Pour ce qui est des emplois non salariés, les professions correspondent presque toujours à une branche d'activité. Par exemple, les mécaniciens indépendants peuvent être classés dans les branches de l'industrie, alors qu'un mécanicien salarié peut être employé dans une entreprise agricole, de service ou même dans l'Administration.

La difficulté de répartir les emplois par type d'activité ne se pose donc vraiment que pour le secteur intermédiaire. On ne peut raisonner par solde pour chaque catégorie d'emploi comme on l'a fait pour l'effectif global, car les emplois du secteur moderne par branches d'activité ne correspondent pas aux statistiques par professions.

Afin de pouvoir présenter un bilan de l'emploi en 1975 par grands secteurs d'activité, nous avons tout de même fait une estimation de la

répartition de l'emploi dans le secteur intermédiaire par activité. Cette estimation repose à la fois sur une étude des catégories socio-professionnelles dans le secteur moderne, et sur la répartition de la population salariée non agricole par professions.

b) L'emploi en 1975

La population occupée non agricole est diminuée de l'effectif des professions non agricoles exercées dans le secteur primaire. L'ensemble du personnel de l'Administration est classé dans le secteur moderne; les services modernes (non compris les activités de réparation) n'emploient que 9.000 personnes.

Tableau n° 19
Bilan de l'emploi non agricole,
1975

(effectifs en milliers)

TYPE D'EMPLOIS	Industrie et artisanat	Bâtiment et T.P.	Transports et com- munications	Commerce	Services et Admi- nistrations	ENSEMBLE
Structuré :						
Moderne	54	31	23	24	79	211
Intermédiaire	24	19	46	22	26	137

Sous-total I	79	50	69	46	105	<u>348</u>
Non structuré :						
Localisé urbain (établissements)	19	1	-	30	5	55
Marchés urbains	6	-	-	59	6	71
Non local. urb. & trav. à domicile	76	14	2	49	10	151
Rural	32	9	-	54	4	99

Sous-total II	133	24	2	192	25	<u>376</u>

TOTAL	211	74	71	238	130	724

pourcentage	29,1	10,2	9,8	32,9	18,0	100

Le secteur moderne stricto sensu, incluant la Fonction Publique, compte moins de 30% des actifs occupés en dehors du secteur primaire (25,6 % dans l'industrie - comprenant l'artisanat de production et la réparation -, 42% dans le bâtiment et de 28,7 % seulement pour les activités du secteur tertiaire).

2.5.2. Bilan de l'emploi en 1980

Il n'est pas possible d'adopter une présentation aussi détaillée de l'emploi en 1980. Nous reprenons donc la distinction par secteur d'activité que nous donnaient les catégories d'emploi.

Tableau n° 20
Bilan de l'emploi non agricole,
1980

(effectifs en milliers)

	Secondaire et transports	Tertiaire	Total	TCMA* %
Structuré :				
Moderne	159	159	318	8,5
Intermédiaire	112	90	202	8,1

Sous-total I	271	249	520	8,4
Non structuré :				
Localisé urbain (étab.)	185	260	91	10,5
Non localisé et à domicile			354	10,0
Rural	42	66	108	1,8

Sous-total II	227	326	553	8,0

TOTAL (occupés non agr.)	498	575	1073	8,2

TCMA: Taux de Croissance Moyen Annuel

2.5.3. Evolution de l'emploi depuis 1975

Malgré une vive croissance du secteur moderne, c'est l'emploi non structuré urbain qui connaît la croissance la plus rapide entre 1975 et 1980. La tendance de l'évolution de l'emploi moderne s'étant retournée depuis 1979-1980, le secteur non structuré s'est développé encore plus rapidement après cette date, le taux de croissance annuel devant atteindre 12%. Il y a eu aussi un accroissement probable du chômage (en raison des licenciements du secteur moderne), mais, on l'a vu, le chômage non indemnisé reste limité à ceux qui ont les moyens de subvenir à leurs besoins. Le plus souvent, les ouvriers licenciés vont grossir les rangs de l'emploi dans les activités non structurées.

Le secteur moderne (y compris la Fonction Publique) n'emploie que 30% des actifs occupés non agricoles (non compris les domestiques) en 1980, et sa part a encore diminué depuis (elle serait d'environ un quart en 1985). Le secteur intermédiaire, que la présentation adoptée ici permet de mettre à jour, a augmenté presque à la même cadence que le secteur moderne, entre 1975 et 1980.

Depuis lors, il est difficile de faire des hypothèses sur son évolution, et bien qu'une partie de sa croissance soit due à la régression d'entreprises naguère modernes, force est de constater que beaucoup de P.M.E. intermédiaires connaissent des difficultés.

L'emploi dans les activités non structurées "non localisées" est un solde, et comprend donc tous les non salariés qui n'ont pas été comptés ailleurs. Pourtant, nous n'avons pas fait l'hypothèse d'une hausse des taux d'activité, ce qui aurait eu pour effet de gonfler sensiblement les effectifs de cette catégorie. Or, il est fort probable, étant donné la conjoncture difficile que connaît la Côte d'Ivoire, que de nombreuses femmes ou jeunes précédemment inactifs (ou scolarisés) aient pris une activité rémunératrice.

Il faut souligner l'importance des effectifs du secteur non structuré rural qui, même s'il connaît une croissance faible, proportionnelle à celle de la population rurale, pourrait jouer un rôle important dans le développement du pays, notamment dans le cadre de politiques visant à freiner l'exode rural.

Qu'en est-il en 1985? Notons tout d'abord l'absence cruelle de données récentes sur l'emploi (à l'exception du secteur moderne) qui va rendre la tâche des planificateurs particulièrement ardue. Le cadre démographique qui sert de base à toutes les estimations reste fragile, et malgré une révision des hypothèses en 1983 (en raison de la publication des résultats de l'Enquête à Passages Répétés), on ne possède pas de données de terrain depuis 1978, ni de données exhaustives depuis 1975.

En prolongeant les tendances démographiques que nous avons décrites, et en gardant les mêmes hypothèses quant aux calculs de l'activité, on estime que le nombre d'actifs occupés hors agriculture est en 1985 de plus de 1.400.000 pour le seul milieu urbain. La croissance des emplois dans le secteur moderne depuis 1980 a été quasiment nulle dans le secteur secondaire, et probablement faible dans le secteur tertiaire (y compris l'Administration). Le secteur intermédiaire a peut-être connu une croissance plus rapide, mais dans l'ensemble, on ne peut estimer une croissance de ces deux secteurs supérieure à 5% par an (il est significatif que le secteur intermédiaire se développe plus rapidement lorsque le secteur moderne est en stagnation; mais ce n'est ici qu'une hypothèse que l'on ne peut quantifier).

Dans ces conditions, ce sont près de 800.000 personnes qui seraient employées en 1985 dans des activités non structurées urbaines (et environ 115.000 en milieu rural), la plupart hors établissements, soit presque un doublement en 5 ans.

La conclusion que l'on peut tirer de ces estimations est la suivante: quelque soit le taux de croissance de l'emploi dans le secteur moderne (et l'Administration), l'emploi dans les activités non structurées augmente plus rapidement. En Côte d'Ivoire, les années 1975-1980 ont été favorables aux activités modernes. Malgré cela, l'emploi dans les activités non structurées a

connu une croissance plus rapide pendant cette période. Depuis 1980, la croissance du secteur moderne s'est ralentie, et celle de l'emploi dans les activités non structurées s'est encore accélérée.

Le développement des activités non structurées est donc un phénomène de grande ampleur, qui est devenu tout à fait inévitable.

ANNEXES

1- Données démographiques supplémentaires sur l'activité

1- Part des 15-59 ans dans la population totale

Alors que dans chaque milieu pris séparément, la part des hommes de 15-59 ans a tendance à baisser, elle augmente pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire en raison du poids croissant du milieu urbain, où elle est plus élevée. La hausse de la part des 15-59 ans chez les femmes ne fait que traduire les changements de comportement des migrants étrangers (à Abidjan principalement) qui font venir de plus en plus souvent leur famille, ainsi que la seconde vague d'exode rural qui touche davantage les jeunes Ivoiriennes.

Milieu	Sexe	1975	1980	1990	2000
Rural	Hommes	51,5	51,6	51,4	51,1
	Femmes	50,5	50,1	50,4	50,9
Abidjan	Hommes	68,0	66,0	65,3	64,3
	Femmes	47,2	55,0	54,8	54,6
Autres Villes	Hommes	59,3	56,6	53,9	55,8
	Femmes	51,6	50,9	49,1	49,0
COTE D'IVOIRE	Hommes	55,4	55,7	56,7	57,7
	Femmes	51,1	51,2	51,5	51,8
	TOTAL	53,3	53,5	54,3	54,9

C'est un tableau semblable qui fournit le cadre le plus sûr des projections d'emplois. Il indique que la population en âge de travailler augmente à un rythme supérieur à celui de la population totale.

2- Répartition de la population de 6 ans et plus
selon le sexe et le type d'activité, 1975 (non ajusté)

Le type d'activité est défini pour la population de 6 ans et plus en 1975. La catégorie des "hors-activité" regroupe les prisonniers et les appelés du contingent.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1) Occupés	1 941.566	907.352	2.848.918
2) Chômeurs	13.535	1.229	14.764
3) En quête de 1er emploi	41.566	13.601	55.167
4) Hors activité	12.456	400	12.856
5) Retraités, rentiers	4.274	821	5.094
6) Elèves, étudiants	503.871	180.574	784.445
7) Ménagères	—	898.338	898.338
8) Invalides	13.939	17.456	31.395
9) Inactifs	286.943	377.213	664.156
TOTAL	2.718.150	2.496.984	5.215.134
Dont actifs (1à3)	1.996.667	922.182	2.918.849

3- Les taux de chômage par milieux, sexes et âges

Les taux de chômage sont les suivants en 1975:

		Hommes	Femmes	Total
Rural	15-29 ans	3,4	1,4	2,6
	30-59 ans	0,3	-	0,2
	TOTAL	1,6	0,7	1,3
Urbain	15-29 ans	10,7	12,8	11,1
	30-59 ans	1,8	1,0	1,7
	TOTAL	6,5	7,6	6,7
Côte d'Ivoire entière	15-29 ans	6,3	3,8	5,5
	30-59 ans	0,8	0,2	0,7
	TOTAL	3,3	3,0	2,9

4- Fréquences des principales professions en 1975

Les seules données sur les professions exercées par la population occupée en Côte d'Ivoire proviennent du Recensement Général de la Population de 1975. Malgré l'imperfection de la nomenclature, elles permettent d'avoir une idée de la répartition de la population par métiers, information que l'on ne trouvera nulle part ailleurs. Ces résultats ayant été publiés tardivement, ils n'ont pas pu être pris en compte dans le Plan 1981-1985. Ceci explique le décalage entre les estimations d'emplois du "secteur artisanal et traditionnel" par branches données par le Plan et les résultats du recensement (par exemple, le nombre de travailleurs artisanaux du textile - tisserands, tailleurs, etc.- est estimé dans le Plan à 39700 personnes, alors que le tableau des professions en indique au minimum 71000 - non salariés des professions 64 et 65 -; c'est dans les branches de production que le décalage est le plus important).

Les professions exercées par les "actives marginales" sont évidemment sous-estimées. Il s'agit principalement des professions du groupe IV (commerce). La vente de plats préparés, qui devrait normalement être classée avec les services de restauration ne peut être connue

avec la nomenclature des professions de 1975 (les femmes préparent les plats sur place, dans des "maquis" improvisés; dans d'autres pays, cette activité est classée dans le commerce).

Les principales professions exercées en 1975 sont les suivantes:

code	nomenclature	effectif	salariés	indép.	appr. et aides fam
				g	
08	Personnel enseignant	24 633	97,6	2,0	0
20	Sténographes, dactylographes	11 287	92,7	0,8	5,4
21	Employés de comptabilité et assimilés	11 880	97,5	0,7	0,9
Groupes I à III		123 694	85,0	12,1	2,3
29	Propriétaires et gérants de commerce	18 837	14,1	75,0	10,7
34	Vendeurs ambulants, de journaux...	11 551 2	5,0	70,3	24,4
35	Personnel commercial non classé ailleurs	25 327	4,2	69,8	25,8
Groupe IV		175 042	11,1	66,8	21,9
40	Employés de maison et assimilés	23 646	88,5	1,9	9,2
44	Personnel des services de protection	23 300	98,0	1,1	0,5
45	Personnel des services non classés ailleurs	12 326	32,9	64,1	2,8
Groupe V		79 259	74,7	19,6	5,3
61	Ouvriers du textile	7 417	36,8	48,8	14,3
65	Tailleurs, couturiers, tapissiers...	70 889	6,4	54,2	39,1
67	Menuisiers, ébénistes et assimilés	22 855	48,4	30,9	20,2
69	Ouvriers du façonnage et de l'usinage des métaux	6 295	15,1	57,3	27,4
70	Ajusteurs, monteurs, mécaniciens de précision	35 516	47,9	10,2	34,4
71	Electriciens, électroniciens et assimilés	11 551	55,7	20,4	23,4
73	Plombiers, soudeurs, tôliers, chaudronniers...	11 570	64,2	14,4	22,2
81	Maçons, charpentiers, travailleurs de la construction	32 094	56,5	29,3	13,8
83	Dockers et manutentionnaires	16 681	69,5	27,9	2,3
84	Conducteurs d'engins de transport	57 486	72,0	7,1	20,3
85	Manœuvres non classés ailleurs	43 243	96,3	2,2	1,0
Groupe VII		358 613	51,3	27,3	20,9

2- Précisions sur les calculs à partir des données démographiques

1- Ajustement de la population active

L'ajustement de la population active a été fait de la manière suivante:

a) Les taux d'activité et la population active en 1975; la population totale étant inchangée dans les ajustements, il en est de même de la population active, sauf pour les femmes puisqu'une acception plus large de l'activité est retenue. Si pour les hommes, la population active totale n'a pas besoin d'être ajustée, sa répartition par tranches d'âges est modifiée. La difficulté est alors de trouver les taux d'activité adéquats. Pour les 10-14

ans, ainsi que pour les 60 ans et plus, nous avons retenu les taux de l'Enquête à Passages Répétés. Nous obtenons ainsi la population active correspondant à ces âges que nous déduisons de la population active totale, ce qui nous donne la population active de 15 à 59 ans. La répartition entre les 15-29 ans et 30-59 ans se fait alors au prorata des effectifs de ces tranches d'âges, pondérés par les taux d'activité du Recensement Général de la Population. L'opération est faite séparément pour le milieu rural et pour le milieu urbain.

Pour les femmes, ce sont les taux d'activité de l'Enquête à Passages Répétés qui ont été appliqués, pour chaque tranche d'âges, à la population totale ajustée correspondante. La population active ainsi obtenue est, comme on l'a vu, bien plus importante que celle relevée lors du Recensement Général de la Population.

b) Les taux d'activité et la population active en 1980; en 1980, pour chaque tranche d'âges des deux sexes, la population active est calculée par l'application à la population totale correspondante d'un taux d'activité choisi. Le problème est donc de bien choisir ces taux. Les taux choisis sont en général ceux de l'Enquête à Passages Répétés (ils sont dans ce cas considérés comme invariants depuis 1975) à l'exception de ceux des hommes de 15 à 59 ans. En effet, l'extrapolation de l'Enquête à Passages Répétés pour ces catégories de population (et particulièrement pour les actifs) a posé des problèmes, si bien que le rapport entre population active et population totale (taux d'activité) est incorrect. C'est donc une moyenne des taux de l'Enquête à Passages Répétés et des taux ajustés de 1975 qui sert ici au calcul de la population active. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux de 1975, ce qui ne fait que traduire la part croissante des étrangers dans la population active. D'autre part, les taux d'activité des 60 ans et plus des deux sexes ont été légèrement diminués par rapport à ceux de 1975 pour tenir compte du vieillissement de cette catégorie.

Les calcul ont été faits séparément pour chaque milieu. Les taux d'activité appliqués à l'ensemble de la population varient entre 1975 et 1980 surtout en raison de la variation du poids des classes d'âges les plus actives.

Taux d'activité de la population totale ajustée, 1975 et 1980

MILIEU sexe	population	taux	population	population	taux	population
	totale (1000)	d'act. %	active (1000)	totale (1000)	d'act. %	active (1000)
	1975			1980		
RURAL, hommes	2314,2	55,5	1284,5	2408,7	56,0	1348,7
RURAL, femmes	2249,1	46,5	1046,0	2356,0	46,2	1088,0
URBAIN, hommes	1160,6	51,1	592,8	1728,0	50,7	875,4
URBAIN, femmes	985,7	22,0	216,9	1472,5	22,5	331,6
COTE D'IVOIRE ENTIERE						
hommes	3474,8	54,0	1877,3	4136,7	53,8	2224,1
femmes	3234,8	39,0	1262,9	3828,5	37,1	1419,6
TOTAL	6709,6	46,8	3140,2	7965,2	45,7	3643,7

2- Les taux d'activité agricole et l'ajustement de la population agricole

Alors qu'en 1975, les taux d'activité agricole sont les produits d'une division (nombre de travailleurs du secteur primaire, divisé par le nombre total d'actifs), ils deviennent en 1980 les multiplicateurs qui permettent d'obtenir la population active agricole. Les calculs diffèrent selon le milieu.

En milieu rural, les taux d'activité agricole des hommes sont donnés dans le tableau 15 du Recensement Général de la Population (Direction de la Statistique) pour l'année 1975. Les mêmes taux ont été repris en 1980, pour chaque tranche d'âges. Pour les femmes, ce sont les taux de l'Enquête à Passages Répétés qui ont servi dans ce tableau. Là encore on a gardé des taux constants en 1975 et 1980.

En milieu urbain, on ne peut faire l'hypothèse de taux constants entre 1975 et 1980. Pour les hommes, ce sont les taux du Recensement Général de la Population qui sont utilisés en 1975, et ceux de l'Enquête à Passages Répétés en 1980. Pour les femmes, les taux de l'Enquête à Passages Répétés ont été utilisés pour 1980; en 1975, étant donné la définition plus large de l'activité féminine, il n'était pas possible de reprendre les taux du Recensement Général de la Population. On a donc estimé que la baisse du taux d'activité agricole entre 1975 et 1980 était proportionnelle à la baisse constatée chez les hommes. On a pu en déduire ainsi des taux d'activité agricole féminine en 1975. Il faut noter qu'on a pas cherché ici à extrapoler les tendances de 1975 à 1978 pour l'année 1980, mais que l'on a appliqué tels quels les taux d'activité agricole de l'Enquête à Passages Répétés pour 1980.

3- Les actifs occupés non agricoles,

par milieux, sexes et tranches d'âges, 1975 et 1980:

(effectifs en milliers)

MILIEU	1975			1980			
	Tranche d'âges	hommes	femmes	Total	hommes	femmes	Total
RURAL							
	10-14 ans	2,0	3,8	5,8	2,0	3,9	5,9
	15-29 ans	67,6	25,9	93,5	68,2	27,2	95,4
	30-59 ans	49,3	27,9	77,2	53,2	28,9	82,1
	60 ans et +	2,3	3,1	5,4	2,6	3,4	6,0
	TOTAL	121,2	60,7	181,9	126,0	63,4	189,4
URBAIN							
	10-14 ans	6,4	8,5	14,9	11,7	13,3	25,0
	15-29 ans	233,4	80,1	313,5	359,6	118,8	478,4
	30-59 ans	206,9	59,2	266,1	331,4	109,9	441,3
	60 ans et +	5,6	2,2	7,8	10,5	3,4	13,9
	TOTAL	452,3	150,0	602,3	713,2	245,4	958,6
COTE D'IVOIRE							
	10-14 ans	8,4	12,3	20,7	13,7	17,2	30,9
	15-29 ans	301,0	106,0	407,0	427,8	146,0	573,8
	30-59 ans	256,2	87,1	343,3	384,6	138,8	523,4
	60 ans et +	7,9	5,3	13,2	13,1	6,8	19,9
	TOTAL	573,5	210,7	784,2	839,2	308,8	1148,0

4- Traitement des non-déterminés

On a classé dans les non-déterminés toutes les déclarations imprécises. Les "hors-activité" et "en-quête-de-premier-emploi", qui forment des catégories à part dans les deux variables "profession" et "situation dans la profession" (ne correspondant pas entre elles) ont été écartés. On ne retrouve pas non plus dans ces catégories l'effectif dénombré dans les mêmes catégories de la variable "type d'activité", ce qui signifie que certains d'entre eux ont été classés dans les professions qu'il recherchent ou parmi les travailleurs n'ayant déclaré aucune profession. De même, les "chômeurs", qui ont perdu leur emploi, sont classés avec leur ancienne profession ou dans les déclarations imprécises. En 1978, les deux variables "profession" et "situation dans la profession" n'incluent pas les chômeurs.

5- Calculs sur les catégories d'emploi

Les étapes du calcul des catégories d'emploi (voir la définition dans le texte) sont données dans les deux tableaux ci-après (données non corrigées). Les pourcentages de la population occupée non agricole de chaque catégorie seront ensuite appliqués à la population occupée non agricole ajustée. Pour les hommes, ce calcul ne présente pas de difficulté particulière.

La catégorie des domestiques a fait l'objet d'une estimation spécifique en 1978, puisque les professions n'ont pas été codifiées pour l'Enquête à Passages Répétés. Chez les hommes, on a considéré que la croissance du personnel domestique était égale à celle du groupe des travailleurs des services (qui est inférieure à la moyenne) dont il constitue la majorité de l'effectif.

Catégories d'emploi chez les hommes
en pourcentage de la population occupée non agricole, 1975 et 1978

catégorie d'emploi	1975		1978	
	rural	urbain	rural	urbain
1 Services modernes et tertiaire administratif	20,4	20,0	14,8	17,1
2 Salariés du commerce	1,6	3,4	1,9	3,6
3 Salariés de l'industrie, bâtiment et transports	33,2	31,2	33,9	34,3
4 Emplois non salariés du commerce et des services	11,3	12,9	14,1	14,8
5 Indépendants et apprentis du secondaire et transports	29,9	24,5	31,9	24,0
6 Domestiques	3,6	8,0	3,4	6,2

Le calcul des catégories d'emploi chez les femmes est rendu plus compliqué du fait de la définition plus large de l'activité féminine dans l'Enquête à Passages Répétés, définition retenue pour le calcul de la population active ajustée. On a fait l'hypothèse que la population active féminine supplémentaire, qui constitue ce que l'on a appelé les "actives marginales", était non salariée, et se répartissait uniquement entre les catégories d'emploi 4 à 6. Cette hypothèse est tout à fait corroborée par les résultats de l'Enquête à Passages

Répétés (la croissance annuelle de la catégorie 4 chez les femmes en milieu urbain, qui était de 30% en données brutes, revient à 10% en données corrigées, ce qui est plus raisonnable, pour une croissance de 10,4% par an de la population active féminine).

On a calculé l'effectif total théorique de ces trois catégories en 1975, en déduisant de la population active ajustée l'effectif observé des trois premières catégories (par hypothèse, les salariées ont bien été dénombrées en 1975). On obtient alors l'effectif ajusté des catégories 4 à 6 prises ensemble. On suppose ensuite que la part de chacune d'entre elles est la même qu'en 1978 (cela revient à faire l'hypothèse d'une croissance équivalente de ces catégories d'emploi entre 1975 et 1978).

Catégories d'emploi chez les femmes
en pourcentage de la population occupée non agricole, 1975 et 1978

catégorie d'emploi	1975		1978	
	rural	urbain	rural	urbain
1 Services modernes et tertiaire administratif	3,1	13,8	1,9	16,2
2 Salariées du commerce	0,8	1,0	1,2	1,3
3 Salariées de l'industrie, bâtiment et transports	0,5	0,9	1,8	2,0
4 Emplois non salariés du commerce et des services	80,2	66,4	80,2	63,5
5 Indépendantes et apprenties du secondaire et transports	13,3	13,1	12,9	12,5
6 Domestiques	2,0	4,7	2,0	4,5

Nous présentons les résultats de ces ajustements pour 1975 et 1980 par milieux, qui ne sont pas donnés dans le texte. Tous les calculs sur les catégories d'emploi ont été effectués séparément pour chaque sexe et par milieu (voir page suivante).

Toutes les catégories connaissent une croissance en nombre absolu, de 4,5% par an pour les domestiques, à 8,5% par an pour les salariés de l'industrie, du bâtiment et des transports.

Chez les hommes, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, on constate une baisse relative des effectifs de la première catégorie. Ce sont surtout les professions libérales qui diminuent (indépendants des trois premiers groupes de professions). Les salariés des autres groupes voient leur part augmenter (catégories 2 et 3).

Pour les femmes, les trois premières catégories (c'est-à-dire les salariées) connaissent une augmentation relative. Mais les emplois non salariés du commerce et des services continuent à être de loin la première catégorie d'emploi féminin (80% de l'emploi non agricole des femmes en milieu rural, 63% en milieu urbain).

Les catégories 4 et 5 (non salariés) regroupent près de 60% des emplois non agricoles en milieu rural en 1975 (un peu plus en 1980), tandis qu'en milieu urbain, ils ne représentent que 48% en 1975 et en 1980. Ces deux catégories comptent ainsi la moitié des emplois non agricoles dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire, et restent stables en valeur relative pendant la période considérée. Les emplois non salariés du commerce et des services connaissent une croissance chez les hommes, alors que chez les femmes, ils diminuent, tout en restant de loin leur principale occupation. Les indépendants et apprentis du secondaire et

des transports voient leur part légèrement diminuer, sauf chez les hommes en milieu rural. Enfin, la part des domestiques dans l'emploi non agricole diminue plus fortement en milieu urbain qu'en milieu rural.

Catégories d'emploi de la population occupée non agricole, selon le milieu,
1975 et 1980 (ajusté)
(effectifs en milliers)

Catégorie d'emploi	1975		1980	
	rural	urbain	rural	urbain
1 Services modernes et tertiaire administratif	26,6	111,2	19,8	161,8
2 Salariés du commerce	2,4	16,9	3,2	28,9
3 Salariés de l'industrie, bâtiment et transports	40,6	142,5	43,8	249,5
4 Emplois non salariés du commerce et des services	62,4	157,9	68,6	261,3
5 Indépendants et apprentis du secondaire et transports	44,3	130,5	48,4	201,9
6 Domestiques	5,6	43,3	5,6	55,2
TOTAL	181,9	602,3	189,4	958,6

5- Estimation de l'emploi dans les activités non structurées

Les calculs nécessaires pour évaluer l'emploi non structuré sont l'inverse de ceux qui ont été effectués dans le texte pour le calcul de l'emploi dans le secteur intermédiaire. Les non salariés des transports, qui sont retranchés ici par milieu, sont connus par les données sur les professions du Recensement Général de la Population. Les autres non salariés du secteur intermédiaire sont retranchés par milieu, au prorata de l'effectif total non salarié. Par contre, on considère que les salariés du secteur non structuré se trouvent tous en milieu urbain.

Calcul de l'emploi non structuré, 1975 et 1980

(effectifs en milliers)

	1975			1980		
	rural	urbain	total	rural	urbain	total
Emplois non salariés	106,7	287,7	394,4	117,0	463,4	580,4
- non salariés des transports	3,9	12,1	16,0	4,6	18,4	23,0
- non salariés du secteur intermédiaire	3,8	10,2	14,0	4,0	16,0	20,0
+ salariés	-	12,0	12,0	-	16,0	16,0
= <u>emplois non structurés</u>	99,0	277,4	376,4	108,4	445,0	553,4

On suppose qu'en 1980, 20% des non salariés retranchés de l'emploi non structuré se trouvent en milieu rural. Les taux de croissance sont expliqués dans les calculs de l'emploi du secteur intermédiaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Philippe, HERRY Claude, 1982 : Enquête démographique à Passages Répétés. Agglomération d'Abidjan, Direction de la Statistique, ORSTOM, Abidjan
- BANQUE DES DONNEES FINANCIERES, Annuel : Centrales de Bilans, Ministère de l'Economie et des Finances, Abidjan
- BARIS Pierre, 1980 : Recensement des activités en milieu urbain, 1976. Présentation des résultats par grands secteurs économiques et par activités. Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Abidjan
- BINET Françoise, 1982 : Bilan national de l'emploi en Côte d'Ivoire, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et développement, Paris, mai
- BOURCIER DE CARBON Philippe, dir., 1983 : Demain le Tiers Monde : Population et développement, Revue Tiers-Monde, tome XXIV, N°94, PUF, Paris
- CHAMBRE D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE, annuel : L'industrie ivoirienne, L'entreprise ivoirienne, Abidjan
- CHARMES Jacques, 1985 : Deux estimations de l'emploi dans le secteur non structuré en Tunisie : Résultats de l'analyse comparative, Séminaire AISE/INSEE sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré (Rabat, octobre 1984), Paris
- CHARMES Jacques, KAMDOUN Abdessalem, 1985 : Emploi et sous-emploi dans le secteur non structuré des pays en développement, concepts et méthodes d'observation (communication), Session Centenaire de l'Institut International de Statistique, Amsterdam, 12-22 août
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1980 : Perspectives de population 1975, 1980, 1985, 1990, Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Abidjan
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, s.d. (1982) : Enquête démographique à Passages Répétés, 1978-1979, Résultats définitifs (par P. Antoine, C. Herry, K.N'Guessan, P. Kopylov), Ministère du Plan et de l'Industrie, Abidjan
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, CIRES, FNUAP, 1982 : Bilan démographique de la Côte d'Ivoire, Abidjan
- DUREAU Françoise, 1985 : Migration et urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Paris-I
- Groupe de travail de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM), 1980 : Recensements africains (1ère partie: monographies méthodologiques - Côte d'Ivoire, par F. Binet et G. Delaine -), Paris
- Groupe de travail de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM), 1982 et 1984 : L'évaluation des effectifs de la population des pays africains (2tomes), Paris

- HAUSER A., DESSALIEN C., 1976 : Attitudes à l'égard de l'emploi : les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'Office de la Main-d'Oeuvre d'Abidjan en 1975, Ministère du Plan, ORSTOM, Abidjan
- HAUSER A., DESSALIEN C., 1978 : Attitudes à l'égard de l'emploi : les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'Office de la Main-d'Oeuvre de San Pedro et Bouaké en 1977, comparaison avec les résultats d'Abidjan, Ministère du Plan, ORSTOM, Abidjan
- HOPKINS Michaël, 1983 : Les tendances de l'emploi dans les pays en développement pour la période 1960-1980 et au-delà, Revue Internationale du Travail, vol.122, N°4, p.491-510, Genève
- JOSHI Heather, LUBELL Harold, MOULY Jean, 1976 : Abidjan. Urbanisation et emploi en Côte d'Ivoire, BIT, Genève
- KOFFI KOFFI Paul, 1985 : Analyse comparative des sources de données sur l'emploi en Côte d'Ivoire (communication), Séminaire AISE/INSEE sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré (Rabat, octobre 1984), Paris
- KRITZ Ernesto, RAMOS Joseph, 1976 : La mesure du sous-emploi urbain, compte-rendu de trois enquêtes expérimentales, Revue Internationale du Travail, vol.113, N°1, p.121-135, Genève
- MEHRAN Farhad, 1985 : Vers une définition standard de l'emploi dans le secteur non structuré (communication), Séminaire AISE/INSEE sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré (Rabat, octobre 1984), Paris
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE, 1984 : Recensement des patentes municipales à Abidjan, 1982. Présentation des résultats, Abidjan
- MINISTERE DU PLAN, 1967 : Recensement des activités commerciales, artisanales et des services dans l'agglomération abidjanaise (par J.-P. Chateau), 4 tomes, Abidjan
- MINISTERE DU PLAN, 1977 : Recensement Général des activités en milieu urbain, 1976 (par J.-P. Chateau), 4 tomes, Abidjan
- MOULY Jean, 1977 : Faut-il repenser le concept d'emploi? Revue Internationale du Travail, vol.116, N°1, p.1-7, Genève
- OFFICE NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, 1981 : Le Secteur privé et semi-public en Côte d'Ivoire, 1979, ONFP, Ministère du Plan et de l'Industrie, Abidjan
- OUDIN Xavier, 1985 : Les activités non structurées en Côte d'Ivoire : définition et mesure, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Rennes-I
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 1983 : Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1981-1985, Min. du Plan et de l'Industrie, 3 tomes, Abidjan
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 1977 : Plan quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel, 1976-1980, Ministère du Plan, 3 tomes, Abidjan
- ROUSSEL Louis, 1967 : Côte d'Ivoire, 1965, Population, Ministère du Plan, Abidjan
- ROUSSEL Louis, 1968 : Côte d'Ivoire, 1965 : Emploi, Ministère du Plan, Abidjan

- SEN A. K., 1975 : Emploi, institutions et technologie; quelques problèmes de politique générale, Revue Internationale du Travail, vol.112, N°1, p.50-84, Genève
- SETEF, 1973 : Dossier pour le long terme : élaboration d'un scénario référentiel du développement ivoirien : l'image-base 1970, Ministère du Plan, Abidjan
- SETHURAMAN S.V., ed., 1981 : The urban informal sector in developing countries; employment, poverty and environment, ILO, Genève, 1981
- SORO Fatogama, BABUT Eric, 1982 : Les revenus en Côte d'Ivoire : Ebauche d'analyse (communication), Séminaire "Population et développement", Ministère du Plan et de l'Industrie, Abidjan
- ZANOU Benjamin Cakpo, 1983 : Recensement Général de la Population d'Avril 1975, Ensemble Côte d'Ivoire, Direction de la statistique, Ministère du Plan et de l'Industrie, Abidjan

Juin 1986

PRESENTATION DU GROUPE ET DU RESEAU

Créé en 1975, AMIRA est un groupe (et un réseau) interdisciplinaire et plurinational. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des méthodes d'enquêtes et de recherches socio-économiques en référence aux politiques et opérations de développement.

Y participent des professionnels de nombreux pays et disciplines, principalement praticiens de l'information socio-économique (chercheurs, statisticiens, ...) et utilisateurs des données pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et projets de développement.

AMIRA :

. ORGANISE ET SOUTIENT DES GROUPES DE TRAVAIL sur des thèmes spécifiques en rapport avec son objectif central.

. DIFFUSE LES TRAVAUX DE CES GROUPES ET D'AUTRES TEXTES à caractère novateur rendant compte de pratiques méthodologiques typiques (diffusion limitée aux membres du réseau et à une centaine de bibliothèques : voir conditions page VI).

. ANIME UNE REFLEXION COLLECTIVE INTERDISCIPLINAIRE sur ces travaux et expériences et s'efforce d'en tirer des conclusions opératoires.

. SE PREOCCUPE DE L'EXPERIMENTATION de ces conclusions et de leur présentation pédagogique dans des actions de formation professionnelle.

Adresse postale : Groupe AMIRA

INSEE - Bureau 425

18 boulevard Adolphe Pinard

75675 PARIS CEDEX 14 - FRANCE

Téléphone : (1) 45 - 40 - 13 - 50

1 - QUELQUES ORIENTATIONS

L'objectif central d'AMIRA est de contribuer à l'amélioration des méthodes et techniques (enquêtes, recherches ...) propres à obtenir une information socio-économique fiable, répondant précisément aux différents besoins des politiques et projets de développement, dans des délais et à un coût acceptables.

Cette recherche s'accompagne d'un examen critique des théories et politiques de développement, puisque les unes et les autres déterminent largement les objets et procédés de l'investigation, lesquels influent en retour sur la consistance, les limites et la crédibilité de ces théories et politiques.

Ce réexamen méthodologique interroge les prétendues évidences du positivisme économique et refuse l'utilisation aveugle de techniques quantitatives, sans souci de leur adéquation à leur objet, et sans attention aux hypothèses qui les fondent et les limitent.

Le groupe AMIRA cherche à montrer qu'il est nécessaire et possible de rendre compte, dans leur complexité et dans leur dynamique, de sociétés enracinées dans un espace et une histoire spécifiques ; de rendre compte aussi des contraintes et motivations des différentes catégories d'acteurs concernés par le développement. Il cherche enfin, pour l'élaboration et l'évaluation des projets, enquêtes et recherches, les moyens d'associer les populations intéressées, plus souvent traitées en objets passifs qu'en sujets responsables.

Au cours des premières années le groupe AMIRA a travaillé principalement sur les méthodes d'investigation en milieu rural africain. Le domaine d'étude s'est plus récemment élargi à d'autres régions (Asie, Amérique Latine) et à d'autres thèmes (secteur non structuré, élevage, politiques de sécurité alimentaire).

AMIRA se veut un lieu de dialogue entre personnes de conceptions et de pratiques diverses, parfois contradictoires. Il s'efforce de dépasser les cloisonnements disciplinaires. Il cherche à promouvoir des méthodes d'investigation améliorées, diversifiées mais complémentaires, adaptées à divers objectifs et échelles de contraintes (locales, nationales, internationales).

2 - STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT

AMIRA reste une association informelle de personnes et un réseau de correspondants. Ses moyens de travail sont mis à sa disposition, sans ingérence dans ses orientations ni dans son fonctionnement, par des organismes français : principalement l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), mais aussi l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et le Ministère de la Coopération, Services Coopération et Développement. Ces moyens restent assez limités, en personnel (équivalent de deux permanents) et en financement. Le fonctionnement d'AMIRA repose pour l'essentiel sur le bénévolat.

Le réseau AMIRA comporte actuellement (décembre 1985) environ 450 correspondants (qui se sont engagés à une participation, même limitée), dont 150 en Afrique et 30 en Amérique Latine. Parmi ces correspondants, on compte 89 économistes, 86 socio-économistes, 88 agronomes, 66 sociologues, 68 statisticiens, 34 géographes, 19 démographes . . .

L'Assemblée Générale (AG), instance d'orientation générale, comprend tous les auteurs de publications et notes de travail publiées sous numérotation et référence AMIRA, et les animateurs des activités en cours, soit une soixantaine de personnes.

Le Comité Permanent (CP), 16 membres élus par l'AG, précise environ 3 fois par an les orientations et prend les principales décisions d'application.

Un Secrétariat Exécutif de 6 membres, élus par le CP, applique ses décisions et prend toutes les initiatives nécessaires à la gestion courante, dont il rend compte au CP. Il est actuellement (décembre 1985) composé de Michel BLANC, Jacques CHARMES, Xavier CHAROY, Philippe COUTY, René HALLU (Secrétaire Général) et Gérard WINTER (Président d'AMIRA).
Adjointe au Secrétaire Général : Catherine LECANU.

3 - GROUPES DE TRAVAIL ACTUELS (1985-86)

La liste des documents diffusés (cf. plus loin) donne un premier aperçu des nombreux thèmes déjà abordés.

Plusieurs groupes de travail, initiés ou soutenus par AMIRA, fonctionnent actuellement sur les thèmes suivants :

SILSA : Système d'Information Léger pour la mise au point et le suivi de politiques visant à une plus grande Sécurité Alimentaire, notamment au Sahel. (Pour participer à ce groupe, s'adresser au Secrétariat AMIRA, qui transmettra).

Secteur Non Structuré : Recherches et enquêtes qualitatives et quantitatives ; prise en compte dans la Comptabilité Nationale ; utilisation des données pour une politique vis-à-vis de ce secteur. (S'adresser à Jacques CHARMES, ou Xavier OUDIN, au Secrétariat AMIRA.)

Méthodes de Recherches en Sciences Sociales, notamment en économie du développement. Continuation du bilan méthodologique des travaux de l'ORSTOM ; ouverture à d'autres méthodes de recherche. (S'adresser à Philippe COUTY, ORSTOM, 213 rue Lafayette, 75010 PARIS).

Suivi-Evaluation des petits projets : Méthodes spécifiques d'évaluation qu'implique la maîtrise locale du développement par les populations concernées. (S'adresser à Alain LALAU-KERALY, GRET, 213 rue Lafayette, 75010 PARIS).

Ce groupe de travail fonctionne dans le cadre du Réseau M.L.D. (Maîtrise Locale du Développement). animateur : Pierre VERNEUIL, ORSTOM, 30 rue de Charonne, 75011 PARIS - FRANCE.

D'autres groupes de travail (sur ces thèmes ou sur d'autres) peuvent être organisés à l'initiative de tout correspondant AMIRA, en n'importe quelle région ou pays. Ils peuvent fonctionner localement et/ou par correspondance. Le Secrétariat transmettra aux correspondants les noms, adresses et sujets précis de ceux qui auront signalé dans le questionnaire de participation à AMIRA leur intérêt pour le même sujet qu'eux, ou pour un sujet proche.

Par principe, chaque groupe de travail reste entièrement autonome quant à sa composition, ses méthodes de travail, son financement . . .

Le Secrétariat AMIRA comme le Comité Permanent n'ont d'ailleurs que très peu de moyens (en temps, en personnel, en matériel ou en financement) pour aider les groupes de travail. Les groupes ne peuvent donc utiliser le sigle AMIRA que dans des conditions à préciser avec le Secrétariat Exécutif.

Cependant, outre la mise en relation des personnes intéressées par le même thème, le Secrétariat et le Comité Permanent feront leur possible pour aider, dans la mesure de leurs moyens ou de leur influence, à la résolution de certains problèmes des groupes de travail. Ce pourra, par exemple, être le cas pour l'organisation d'une journée de discussion scientifique ou pour la publication de certains textes préparés par le groupe de travail.

4 - TEXTES DIFFUSES

4.1. Séries existantes : cf. Liste des Documents Diffusés

4.2. Origine des textes

Les auteurs peuvent être des personnes ou des groupes de travail. La publication de chaque texte proposé intervient après avis d'un Comité de lecture choisi parmi les membres du réseau AMIRA ayant une certaine connaissance du sujet ou des pays étudiés.

4.3. Critères de sélection

- Les textes doivent être centrés sur (ou en rapport évident avec) des méthodes d'investigation, d'évaluation, de planification du développement.

- Ils doivent être novateurs, qu'il s'agisse de l'objet de l'investigation, de ses méthodes (collecte, traitement, analyse, diffusion) ou de l'utilisation des résultats.

- Ils doivent être écrits correctement, sans "langue de bois", non polémiques.

- Ils peuvent être courts. Ils ne doivent pas dépasser 100 - 120 pages.

- Ils doivent présenter une unité d'ensemble, et éviter les développements sur ce qui est déjà connu.

4.4. Diffusion

Elle reste pour le moment exclusivement gratuite, mais réservée aux correspondants qui s'engagent (et respectent ensuite cet engagement) à un minimum de participation à AMIRA. Cette participation peut prendre, chaque année, une ou plusieurs des formes suivantes :

- Participation active (textes écrits) à un des groupes de travail d'AMIRA.
- Compte-rendu méthodologique (même bref) de travaux de l'auteur dans un des domaines correspondant aux préoccupations d'AMIRA.
- Avis critique (bref, mais substantiel) sur les textes AMIRA reçus.
- Note de lecture, sur un document choisi par chacun parmi ceux qui lui semblent devoir être présentés aux membres du réseau.

Les comptes-rendus et avis critiques pourront être diffusés dans un bulletin de liaison du réseau. Les notes de lecture pourront paraître dans le Bulletin Analytique de Documentation AMIRA et/ou dans le Bulletin Bibliographique du Service de Coopération de l'INSEE.

Pour éviter l'envoi de documents AMIRA à des correspondants qui ne s'intéresseraient pas au sujet traité, ces documents ne sont pas envoyés systématiquement. Lors de la parution d'un document, une présentation (fiche descriptive et sommaire) est envoyée à chaque correspondant. Le document lui-même n'est envoyé qu'à ceux qui en font la demande en renvoyant un bulletin-réponse.

La demande de participation à AMIRA se fait en remplissant un questionnaire à demander au Secrétariat (voir adresse page 1). Cette demande est toujours personnelle (ni groupe de personnes, ni institution).

<p>Pour les bibliothèques, AMIRA peut, dans certains cas, accepter de leur envoyer régulièrement ses publications, généralement à titre d'échange.</p>
--

LISTE DES DOCUMENTS DIFFUSES

- I Brochures
- II Notes de travail (multigraphiées)
- III Publications
- IV Bulletin Analytique de Documentation (B.A.D.)

I - BROCHURES

Chaque brochure est constituée d'une ou plusieurs notes de travail, regroupées par grands thèmes. La référence d'une brochure est la liste (soulignée) des numéros des notes incluses.

Référence :B. 1 - 13 - 14 - 15

CHARMES J.

La problématique de la Transition et ses déterminations du point de vue des théories, des politiques et des planifications de développement. Réed. 1983, 182 p.

B. 2 - 4 - 8 - 18

WINTER G.

Planification, Investigation et Pratique du Développement. 1975-78, 166 p.

Le point de vue d'un planificateur sur le problème de l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain. Note 2.

ANCEY G.

Réflexions autour d'un document : "Méthodologie de la Planification. L'expérience de la Côte d'Ivoire", par J.L. FYOT. Note 4.

ANCEY G.

Réflexions autour d'un document : "L'étude régionale de Bouaké", 1962-64. Note 8.

THENEVIN P.

L'investigation en milieu rural et la pratique du développement. Cadre d'intégration et approche systémique. Note 18.

VIII

- B. 3 - 5 - 6 - 9 - 26 Le choix d'une unité. 1975-78, 122 p.
- ANCEY G. Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain. Note 3.
- HALLU R. Réflexions autour d'un document : "Les unités économiques en pays Serer" (Sénégal), par J.M. GASTELLU. Notes 5 et 6.
- ANCEY G. La société Serer ou défense et illustration d'une méthode d'analyse. Note 9.
- GASTELLU J.M. ... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? Note 26.
- B. 10 - 11 - 12 - 19 - 25 Bilan critique et premières propositions. 1975-78, 142 p.
- VERNEUIL P. Note pour un bilan critique de l'enquête expérimental Sénégal 1974-75. Note 10.
- ANCEY G. Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole. Note 11.
- ANCEY G. Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique. L'analyse matricielle. Note 12.
- HALLU R. Bilan et limites des enquêtes statistiques à objectifs macro-économiques réalisées en Afrique francophone entre 1955 et 1970. Note 19.
- SCHWARTZ J. Le retard dans la production des résultats d'enquête statistique. Analyse d'un contre-exemple : l'enquête urbaine Kigali 1977. Note 25.
- B. 20
- SURGERS M. et VERNEUIL P. La pratique des enquêtes statistiques auprès des ménages. 1978, 100 p.
- B. 21 - 24 Système d'enquêtes. 1978, 108 p.
- WINTER G. Réflexion sur les enquêtes ménages à fins multiples dans les pays en voie de développement. Note 21.
- VERNEUIL P. et WINTER G. Comment élaborer un système d'enquêtes intégrées (définition d'une méthode et d'un programme d'enquêtes interdépendantes, légères et permanentes à partir d'objectifs précis de politique économique). Note 24.
- B. 28 - 29 De l'observation à la généralisation. 1979-80, 178 p.
- COUTY Ph. Des éléments aux systèmes. Réflexions les procédés de généralisation dans les enquêtes de niveau de vie en Afrique. Note 28.
- COUTY Ph. et HALLAIRE A. De la carte aux systèmes. Les études agraires de l'ORSTOM au Sud du Sahara (1960-1980). Note 29.

B. 30

THENEVIN P. Planification intégrée et système d'informations. 1980, 81 p.

B. 31

COUTY Ph., PONTIE G. et ROBINEAU CL. Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherche de l'ORSTOM. 1981, 79 p.

B. 36

COUTY Ph. et LERICOLLAIS A. Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la vallée du Sénégal. 1982, 115 p.

B. 37

CHARMES J. L'évaluation du secteur non structuré. Méthodes - Résultats - Analyse. L'exemple de la Tunisie. 1982, 210 p.

B. 38 - 39 - 40 - 41 - 42

L'expérience des projets, les résultats de l'histoire. 1981-82, 146 p.

DE LA TAILLE M. Evaluation des projets et politiques de développement. Note 38.

BILLAZ R. La recherche en milieu rural au service du développement. Note 39.

DUFUMIER M. et GENTIL D. Le suivi-évaluation dans les projets de vulgarisation agricole. Note 40.

GRIFFON M. Eléments pour une lecture des projets de développement rural de la vallée du Sénégal. Note 41.

BOUTRAIS J. Une histoire régionale de développement rural : le Nord du Cameroun. Note 42.

B. 43

COUTY Ph. et WINTER G. Qualitatif et quantitatif : deux méthodes d'investigation complémentaires. Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain. 1983, 78 p.

B. 44

GENTIL D., DUFUMIER M. et Mc RAE J. Le suivi-évaluation dans les projets de développement rural. Orientations méthodologiques. Synthèse des manuels sur le suivi-évaluation. 1984, 174 p.

B. 45

ANCEY G. Enquêtes rurales en Afrique sur échantillons restreints. Problèmes et méthodes à travers 3 analyses de cas. 1984, 157 p.

B. 46

GRUENAI S M.E.,
LACOMBE B.
BOUNGOU G. et
GUILLAUME A.

Une enquête à l'orée de la pluridisciplinarité. 1985,
88 p.

B. 47

TSHISWAKA LUMEMBO

Les ethnies en démographie ; l'exemple du Zaïre. 1985,
16 p.

B. 48

LAKE L.A. et
TOURE S.N.

L'expansion du bassin arachidier. Sénégal 1954-1979. Approche
cartographique et interprétation dynamique. 1985, 102 p.

B. 49

DIVERS AUTEURS

Les Unités d'Observation. 1986,

B. 50

MARTY A.

Une approche de la classification sociale en milieu rural
sahélien. 1986, 82 p.

B. 51

LOUDIN X.

Population et emploi non structuré en Côte d'Ivoire. Estimation
de l'emploi dans les différents types d'activité d'après
les statistiques démographiques. 1986, 69 p.

II - NOTES DE TRAVAIL

Ne sont répertoriées ici que les notes de travail non encore diffusées sous forme de brochures ou de publications.

Références :

- N 7 ANCEY G. Réflexions autour d'un document : "Connaissance du milieu et vulgarisation agricole. Le cas de l'opération Centre-Mossi", par J. MESNIL. 1975, 10 p.
- N16 ANCEY G. L'analyse du milieu humain dans les projets d'opérations agricoles. Critique des critères d'évaluation. Réflexions à partir d'un cas. 1976, 26 p.
- N22 VERNEUIL P. Comment orienter l'investigation en milieu rural africain à partir de la relation entre échange inégal, développement inégal et transfert de valeur. 1978, 31 p.
- N27 VERNEUIL P. Eléments pour une classification des non-salariés de la petite production en Afrique de l'Ouest et du Centre. 1979, 54 p.
- N32 COUTY Ph. Le Temps, l'Histoire et le Planificateur. 1981, 12 p.
- N33 VERNEUIL P. Les enquêtes "Budget - Consommation" auprès des ménages. 1981, 45 p.
- N34 WAAST R. Introduction à une discussion à propos du livre de P. BOURDIEU : "La Distinction, critique sociale du jugement". 1981, 23 p.
- N35 BARIS P.D. et COUTY Ph. Prix, Marchés et Circuits Commerciaux Africains. Quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique. 1981, 52 p.

III - PUBLICATIONS

Les publications AMIRA qui suivent ont été éditées par l'A.F.I.R.D. (Association Française des Instituts de Recherche pour le Développement) :

Références :

- | | | |
|------|---|---|
| ME | BARRES J.F.
BILLAZ R.
DUFUMIER M.
et GENTIL D. | Méthode d'Evaluation des Projets (Analyse du milieu rural avant, pendant et après une opération de développement). 1978, 106 p. |
| BL | SURGERS M.
et WINTER G. | Bilan des travaux effectués par le Groupe AMIRA de sa création à la mi-78 (2e édition corrigée Décembre 1979), 80 p. |
| BA | AMIRA | Appraisal on the work of the group from its creation until the end of may 1978 (english version). |
| FV | GASSE D. | Les fichiers de villages : problématique générale et expérience gabonaise (initialement note de travail n° 23). 1978, 96 p. |
| C.79 | Divers
auteurs | Colloque 10-12 janvier 1979. Evaluation du développement rural et méthodes d'investigation. Annexes : Les Communications reçues. 1979, 123 p. |
| IT | Divers
auteurs | Etat des travaux sur les Indicateurs de Transition. 1983, 322 p. |

IV - BULLETIN ANALYTIQUE DE DOCUMENTATION

- | | |
|--------------------------------|--|
| BICHET E. et
RAYSSIGUIER D. | Thésaurus du Fonds Documentaire AMIRA, 1980, 43 p. |
| | B.A.D. n° 0 (mars 1981) 24 p. |
| | B.A.D. n° 1 (juin 1981) 39 p. |
| | B.A.D. n° 2 (décembre 1981) 39 p. |
| | B.A.D. n° 3 (octobre 1982) 37 p. |
| | B.A.D. n° 4 (mars 1984) 41 p. |